



AFGHANISTAN

La dépouille du soldat Longtin est ramenée au pays Page A 2



ÉCONOMIE

Bachand comprend l'obsession sécuritaire américaine Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 188

LE MARDI 21 AOÛT 2007

88c + TAXES = 1\$

Forêt boréale: Greenpeace cible trois grandes forestières

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

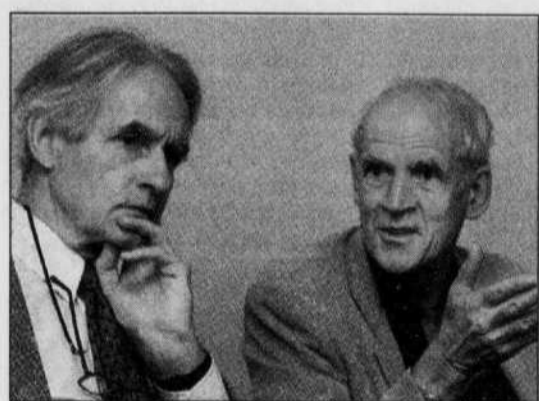
Greenpeace a attaqué hier trois des principaux exploitants forestiers du Québec et de l'Ontario — Abitibi-Consolidated, Bowater et Kruger — en s'en prenant à l'image de leurs principaux clients internationaux, que le groupe environnemental international rend complices de la «destruction en chaîne» de la forêt boréale canadienne.

L'industrie reproche au groupe écologique d'utiliser «la peur et le chantage»

Dans un rapport publié hier et distribué à l'échelle internationale, Greenpeace réclame des trois exploitants forestiers qu'ils cessent immédiatement leurs activités de coupe dans les parties de la forêt boréale encore intactes où elles détiennent des permis d'exploitation et qu'ils adoptent les normes d'exploitation du Forest Stewardship Council (FSC), une norme conçue par les grands groupes écologistes internationaux.

Quant aux clients commerciaux de ces trois grandes sociétés forestières, auquel s'ajoute la société SFK Pâtes qui utilise la matière première d'Abitibi-Consolidated, on leur demande de modifier leurs poli-

VOIR PAGE A 8: FORÊT



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Gérard Bouchard et Charles Taylor, photographés hier, dans les locaux du Devoir.

Gérard Bouchard et Charles Taylor en entrevue au Devoir

Place à l'écoute

LISA-MARIE GERVAIS

Voilà cinq mois que les deux présidents de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (CCPARDC) ont commencé, selon leur expression, à «retourner des pierres». Des comités de conseillers ont été formés, des études commandées, des groupes sondés et Gérard Bouchard et Charles Taylor ont, depuis, multiplié les déclarations. Alors que s'amorce la phase des consultations publiques, où le Québec en entier est maintenant invité à s'exprimer sur la question de la diversité culturelle et de l'intégration, une première question, plutôt directe, s'est imposée d'emblée: «N'avez-vous pas déjà trop parlé?»

Fort possible, répondent les deux présidents de la Commission. «On sait qu'on passe maintenant à une période d'écoute. Et on voulait essayer de la structurer pour déblayer le terrain. On veut à la fois défendre cette façon de faire sans essayer à ce stade-ci de répondre à toutes les questions qui sont soulevées par

VOIR PAGE A 8: ACCOMMODEMENTS

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 5	Météo.....	B 5
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 4	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Plus d'un millier de manifestants ont défié les forces de l'ordre, hier à Montebello.

Montebello: Harper se paie la tête des manifestants

HÉLÈNE BUZZETTI

Montebello — Les quelque 1500 manifestants s'étant déplacés à Montebello pour exprimer leurs inquiétudes à l'endroit du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) n'auront pas ému le premier ministre Stephen Harper. Celui-ci s'est même moqué de leur nombre dans ce qui ressemblait presque à une invitation à faire mieux aujourd'hui.

M. Harper a donné le coup d'envoi hier après-midi à la rencontre de deux jours avec ses homologues américain et mexicain, à Montebello, coquet village lové sur la berge québécoise de la rivière des Outaouais, entre Montréal et la capitale. Le sommet s'est déroulé avec les mesures de sécurité exceptionnelles auxquelles les visites du président américain nous ont habitués.

Un festival d'hélicoptères a battu son plein, les appareils de toute taille survolant le site à des fins de surveillance, d'autres constituant le convoi de George W. Bush. Des véhicules marins ont aussi patrouillé sur la rivière. Même à l'intérieur du périmètre de sécurité

ceinturant l'hôtel, les déplacements étaient strictement contrôlés. Les journalistes, qui avaient subi des contrôles à Ottawa avant d'être convoyés par navette jusqu'à Montebello, ont été circonscrits dans une salle de curling et n'ont pas eu le droit de quitter leur enclos, sauf en groupe sous escorte policière pour les événements officiels.

Rencontre de 90 minutes

George W. Bush, le premier à arriver sur le site, a été accueilli sous le regard des caméras par M. Harper. Là, les deux hommes se sont fait demander s'ils avaient eu l'occasion de jeter un œil sur les manifestations se déroulant aux pourtours du périmètre de sécurité (manifestations retransmises en circuit fermé dans l'hôtel). M. Harper ne s'est pas fait prier pour lancer son commentaire aux accents de défi.

«J'ai entendu dire que ce n'est rien, a-t-il lancé. Quoi, il y en a quelques centaines? C'est pitoyable.» M. Bush,

qui se trouvait à ses côtés, s'est contenté de sourire aux caméras avant de tourner les talons avec son hôte pour entamer leur rencontre bilatérale.

La rencontre a finalement duré 90 minutes, rencontre à laquelle, outre les chefs de gouvernement, sept autres conseillers ont participé de part et d'autre. M. Harper avait notamment à ses côtés son ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, mais pas son tout frais ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier.

La rencontre, qualifiée de «bonne» par la directrice des communications du premier ministre, Sandra Buckler, a surtout porté sur les questions de contrôle des frontières. Le premier ministre a aussi abordé la question de la souveraineté canadienne en Arctique de manière très générale. Les États-Unis considèrent que le passage du Nord-Ouest devrait être une voie navigable internationale.

VOIR PAGE A 8: HARPER

■ Lire autres textes, en page A 3 et A 7

PÉROU

Après le chaos, les secours s'organisent

Le tremblement de terre a fait au moins 540 morts

CLAUDE LÉVESQUE

Après les difficultés d'acheminement et les désordres signalés en fin de semaine, les secours s'organisaient hier dans les régions côtières du sud du Pérou, frappées mercredi dernier par un séisme de magnitude 7,7 à l'échelle de Richter. Le bilan qui s'alourdit laisse toutefois présager que le retour à la normale y prendra beaucoup de temps.

«On a parlé de désordre, mais la sécurité s'améliore depuis l'arrivée hier et avant-hier [dimanche et samedi] de [1400] soldats» et d'un millier de policiers, a indiqué hier Guy Gavreau, directeur du Programme alimentaire mondial (PAM) à Lima, joint au téléphone dans la capitale péruvienne.

«La distribution de vivres et de biens de première nécessité est véritablement en place. Le mécontentement va s'arranger», croit ce responsable de l'agence humanitaire des Nations unies, qui précise que cette opération se déroule en coordination avec un organisme communautaire dirigé par les maires des villes touchées.

«Déjà, le premier jour, nous avons fait parvenir 500 tonnes de nourriture, surtout des lentilles canadiennes, que nous avons empruntées de notre stock régulier pour faire face à cette urgence», a-t-il tenu à préciser.



ENRIQUE CASTRO-MENDIVIL REUTERS

Un homme de Pisco dont la maison a été détruite par le tremblement de terre surveille ce qu'il lui reste de biens.

Achat de vivres

Le gouvernement péruvien a chargé le PAM de procéder aux achats de vivres. «Samedi, nous en avons acheté pour 2,5 M \$US (ce qui représente 1500 tonnes). Le gouvernement prévoit y consacrer encore 4,5 millions \$US au cours

des prochains jours», a-t-il ajouté.

Les camions se rendent à destination depuis que la route panaméricaine, qui relie la capitale à la zone sinistrée, a été réparée. «Les secours sont acheminés à la fois par la route, par mer et par voie aérienne», a précisé M. Gavreau.

Hier, le bilan provisoire des victimes du séisme s'établissait à 540 morts et un millier de blessés. «Grâce à un pont aérien, 325 personnes gravement blessées ont pu être transportées dans la capitale pour y

VOIR PAGE A 8: PÉROU

LES ACTUALITÉS

Bulletins: Québec ne devrait pas forcer la notation en pourcentage

Le Conseil supérieur de l'éducation remet aussi en question la présence de la moyenne du groupe

BRIGITTE SAINT-PIERRE

Le Conseil supérieur de l'éducation estime que Québec ne devrait pas obliger les écoles à inscrire les résultats des élèves sous forme de pourcentages ni à indiquer la moyenne du groupe dans le bulletin et le bilan des apprentissages. Il a rendu public hier l'avis qu'il a transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur le Projet de règlement visant à modifier le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

Le Conseil ne souscrit donc pas au modèle de bulletin uniforme, contenant des notes en pourcentage et la moyenne du groupe, pré-

conisé par la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

Il mentionne reconnaître «de besoin légitime et permanent des parents d'obtenir une information précise, claire et pertinente pour comprendre la progression scolaire de leur enfant et faire les interventions de soutien les plus appropriées».

Il soutient toutefois que l'obligation de noter les élèves en pourcentage représenterait «un changement notable, voire une rupture» par rapport à la situation actuelle dans plusieurs écoles, en particulier au primaire. Depuis un bon nombre d'années, et bien avant la mise en œuvre de la réforme, une majorité d'écoles primaires ont en effet recours à des cotes plutôt qu'à des pourcentages pour inscrire les résultats des élèves, sou-

ligne-t-il. Si les méthodes et les outils d'évaluation restent les mêmes, la conversion d'une cote en pourcentage n'apportera pas d'information supplémentaire aux parents, croit-il en outre. Le Conseil se questionne également sur le réalisme de demander au milieu scolaire de changer ses pratiques d'évaluation dans les délais prévus.

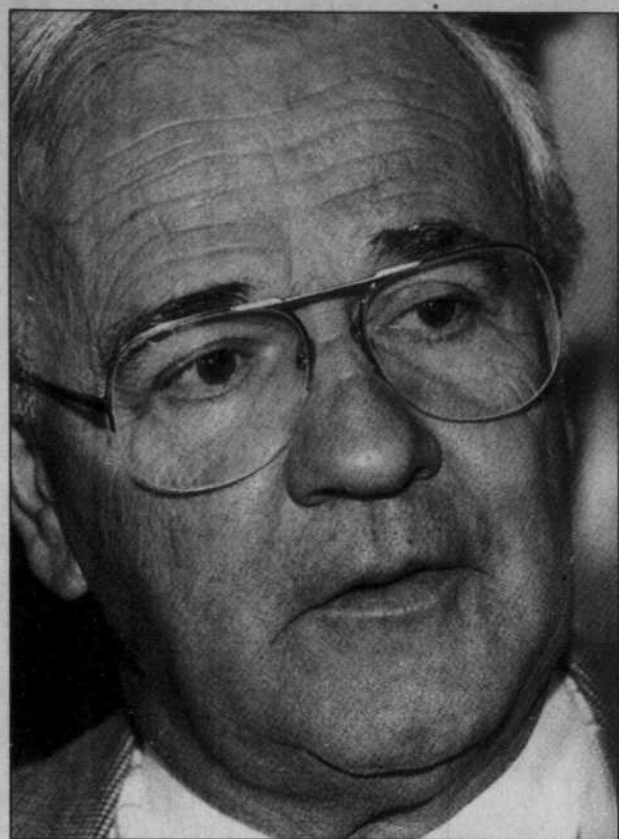
En ce qui concerne l'opportunité d'indiquer la moyenne du groupe dans le bulletin et le bilan des apprentissages transmis aux parents, le Conseil mentionne notamment que «l'objectif de la réussite pour tous implique que l'accent soit mis tout d'abord sur la maîtrise des compétences visées par le Programme de formation de l'école québécoise». «Il implique aussi des pratiques éducatives qui soutiennent l'effort et

le dépassement de soi plutôt que la comparaison avec les autres élèves du groupe», ajoute-t-il.

Le Conseil fait valoir que les parents peuvent en outre obtenir de l'information sur la progression de leur enfant par d'autres moyens que le bulletin et le bilan des apprentissages, notamment lors de rencontres avec les enseignants ou au moyen de messages inscrits dans l'agenda de l'élève.

Il est par ailleurs en faveur de l'inscription de commentaires sur les apprentissages réalisés par l'élève concernant les compétences transversales et de l'obligation d'inscrire dans le bulletin et le bilan des apprentissages les compétences formulées en termes usuels.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Roch LaSalle a mis un terme à sa carrière politique dans la controverse en février 1987, contraint de démissionner à la suite d'allégations de trafic d'influence.

L'ancien ministre Rock Lasalle s'est éteint

FABIEN DEGLISE

La classe politique est en deuil. L'ancien ministre conservateur sous Brian Mulroney et député de Joliette, Roch LaSalle, est décédé dans la nuit de dimanche à hier dans un hôpital de Lanaudière, à l'est de Montréal. Vieux routier de la politique fédérale et provinciale, cet ancien chef de l'Union nationale avait 79 ans et souffrait depuis plusieurs années de la maladie d'Alzheimer.

«C'était un bonhomme qui était très proche des gens et qui a travaillé toute sa vie très fort pour les électeurs de son comté», a déclaré hier lors d'un entretien accordé au Devoir, Guy Chevrette, ancien député péquiste de Joliette et proche ami de LaSalle. «Au-delà des grands dossiers, c'est plutôt l'image de l'ami "Ti-Roch", toujours prêt à se battre envers et contre tous pour les problèmes de son monde, qu'il va laisser dans la population.»

Ancien maire de Crabtree, près de Joliette, Roch LaSalle a été élu à la Chambre des communes sous la bannière conservatrice en 1968, après une carrière dans la vente de confiseries. Jusqu'en 1986, il aura été réélu six fois y compris en 1979 et 1980 alors que le parti Conservateur-Progressiste est au plus bas au Québec.

«Ces années-là, il était d'ailleurs la seule tache bleue au Québec [avec Heward Graffey élu en 1979 seulement dans Brome-Missisquoi], dit Chevrette. Mais ce qui comptait pour les électeurs, c'était l'homme, pas le parti.»

Ministre des approvisionnement et des services dans l'éphémère gouvernement de Joe Clark, Roch LaSalle obtient le portefeuille des Travaux

publics cinq ans plus tard pendant le mandat de Brian Mulroney, et ce, après une incursion plutôt malheureuse sur la scène politique provinciale lors du scrutin du 13 avril 1981, il tente en effet sa chance à la tête de l'Union nationale. Son parti va être relégué au troisième rang et ne fait élire aucun député. LaSalle lui-même est logé à la même enseigne, défait dans Berthier où le libéral (Albert Houde) et le péquiste (Alain Généreux) récoltent plus de voix que lui. Il sera de retour quelques mois plus tard à Ottawa à la faveur d'une élection partielle dans la circonscription de Joliette.

Roch LaSalle va mettre un terme à sa carrière politique dans la controverse en février 1987, contraint de démissionner à la suite d'allégations de trafic d'influence. Il est alors accusé d'avoir accepté des pots-de-vin d'entrepreneurs pour l'octroi de contrats gouvernementaux. Au terme de plusieurs enquêtes, aucune accusation ne sera toutefois être portée contre lui. «Mais le mal a été fait, a résumé hier son ex-collègue conservateur Heward Graffey, joint au téléphone à Montréal. Il avait un sentiment d'injustice après tout ce qu'il avait donné. Ça été des années difficiles pour lui.»

Loin des projecteurs depuis plusieurs années, Roch LaSalle est décédé au Centre hospitalier régional de Lanaudière. Outre sa marque laissée dans la sphère politique, sa mémoire va être également entretenue dans la ville où il a occupé le poste de première magistrat — l'un des plus jeunes de l'époque en 1957 —, Crabtree, où l'aréna porte en effet son nom.

Le Devoir

MARTIN OUELLET

Kandahar — Au terme d'une cérémonie sobre, brève et émouvante, le cercueil du soldat Simon Longtin a été porté hier en soirée à bord d'un appareil Hercules C-130, à l'aéroport de Kandahar dans le sud de l'Afghanistan, pour être rapatrié au Canada.

«Simon était apprécié, il affichait sa joie de vivre et c'était un éternel optimiste. Souvenons-nous de lui au moment où il passe au milieu de nous pour une dernière fois», a dit le capitaine Claude Pigeon, aumônier, pendant que les huit porteurs s'apprêtaient à transporter le cercueil drapé de l'unifolié jusqu'à l'aéronef, en défilant au centre d'une longue allée tracée entre deux formations de soldats.

Le corps du jeune militaire de 23 ans a été amené sur le tarmac à bord d'un véhicule blindé léger (VBL) du même type que celui qu'il conduisait la nuit où il est mort. Plus de 1000 militaires, des Canadiens mais aussi des Américains, des Britanniques, des Australiens et des Néerlandais, entre autres représentants, ont assisté à la cérémonie.

Originaire de Longueuil, Simon Longtin a été tué dans la nuit de dimanche, lorsque le véhicule de transport de troupes dont il avait les commandes a été soufflé par l'explosion d'une bombe artisanale dissimulée sur une route secondaire à une vingtaine de kilomètres de la ville de Kandahar.

La mort du jeune homme a porté un coup dur au moral de ses frères d'armes, qui demeurent malgré tout convaincus du bien-fondé de la mission canadienne en Afghanistan.

«Le moral du monde est à terre,

AFGHANISTAN

Le 22^e pleure la mort du soldat Longtin

REUTERS

Plus de 1000 militaires, des Canadiens mais aussi des Américains, des Britanniques, des Australiens et des Néerlandais, entre autres représentants, ont assisté à la cérémonie saluant le soldat Simon Longtin, 23 ans, mort dimanche près de Kandahar.

mais, en même temps, comme on dit, ça nous motive [à continuer]. C'est sûr qu'on ne l'oubliera jamais, il restera dans nos têtes», a confié le soldat Jean-Philippe Auclair, du 3^e bataillon du Royal 22^e Régiment basé à Valcartier, au lendemain de la disparition de son ami et camarade de la compagnie C d'infanterie.

Agé de 21 ans, Jean-Philippe Auclair a accepté de faire brièvement part de ses émotions aux côtés du soldat Scott Bernier, lui aussi encore bouleversé par la mort de Simon Longtin.

«C'est une claque dans la face», a laissé tomber le militaire de 19 ans, originaire de la région de Québec.

Le décès de Simon Longtin porte à 67 le nombre de Canadiens qui ont laissé leur vie en Afghanis-

tan depuis le début de l'intervention militaire dans ce pays en 2002. Il s'agit cependant du premier décès à survenir dans les rangs du Royal 22^e Régiment, dont le déploiement dans la province de Kandahar a été entrepris au début de l'été.

«C'était un très bon soldat, fier de ce qu'il faisait. Il était toujours prêt à servir. Il croyait en la cause, celle d'aider les peuples», a poursuivi le soldat Bernier.

«C'était un bon vivant, toujours le mot pour faire rire. Il nous restera toujours le souvenir de son humour», a ajouté Jean-Philippe Auclair, les larmes aux yeux.

Jean-Philippe Auclair et Scott Bernier savent fort bien que la mort tragique du soldat Longtin va hausser d'un cran le ton du débat

au Québec sur l'engagement militaire du Canada en Afghanistan, un pays déchiré par une insurrection depuis la chute du régime des talibans en 2001.

Convaincus de faire œuvre humanitaire dans ce pays, les deux hommes demandent aux Québécois de «s'informer davantage» sur les objectifs de reconstruction poursuivis par le Canada en territoire afghan avant de porter un jugement sur la mission.

«Nous ne sommes pas ici pour rien, nous faisons notre travail et cela ne sert à rien de taper sur les soldats», a dit Scott Bernier.

«Je crois encore en la mission et cela [la mort de Simon Longtin] me motive encore davantage à continuer. Simon était au courant des risques, il savait ce qu'il faisait et je suis sûr qu'il ne regretterait rien», a renchéri le soldat Auclair.

En sa qualité d'ami personnel du défunt, Jean-Philippe Auclair a été désigné pour escorter la dépouille jusqu'au Canada. Il reviendra à Kandahar après les funérailles. «Cela va être dur, mais je suis certain qu'il serait heureux que je fasse ça pour lui», a-t-il dit.

L'une des choses les plus difficiles, a fait valoir le jeune homme, sera de revoir les parents de Simon Longtin et aussi, particulièrement, sa petite amie. «Ça va être dur. Ces deux-là étaient tellement en amour», a-t-il murmuré, la voix étranglée.

Presse canadienne



Participons au premier Forum social québécois

315 ateliers participatifs à l'UQAM

- droits humains et lutte pour l'égalité
- environnement
- services publics et bien commun
- monde du travail et économie solidaire
- culture et communication
- démocratie
- solidarité internationale
- spiritualité, éthique

4 grandes conférences

- Affirmer nos droits, enrichir notre démocratie
- Québec-Amérique : quelles solidarités ?
- Un Québec riche de toutes ses régions
- Contre la privatisation de nos services publics et de nos ressources naturelles

De nombreux invités sont attendus, dont

Chico Whitaker (cofondateur du Forum social mondial)
Myriam Nobre (Marche mondiale des femmes, Brésil)
Refaat Sabbah (Teacher creativity center, Palestine)
Helga Serrano (Réseau international pour l'abolition des bases militaires étrangères, Équateur)
Ghislain Picard (Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador)
Marie Pelchat (Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles)
Jacques Proulx (Solidarité rurale)

150 activités culturelles dont le spectacle d'ouverture le 23 août

www.forumsocialquebecois.org
Inscription en ligne (20 \$ + taxes)
Financement disponible pour le covoiturage

Forum social québécois

Marc GRÉGOIRE
L'activité physique et la santé
Pour le 1^{er} cycle du secondaire

Cahier • 144 pages • 20 \$ • ISBN 978-2-7601-6918-0
Guide-corrige • 216 pages • 75 \$ • ISBN 978-2-7601-6919-7

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

CONSULTATION GÉNÉRALE
AVIS DE MODIFICATION

SUR LE PROJET DE LOI N° 9, LOI SUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES DANS CERTAINS LIEUX ET MODIFIANT LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DANS LES SPORTS

Veillez noter que les auditions de la Commission des institutions portant sur le projet de loi n° 9, Loi sur la sécurité des personnes dans certains lieux et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports, débuteront le mardi 25 septembre 2007 plutôt que le 18 septembre. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions¹ au plus tard le 31 août 2007². Pour savoir comment participer à cette consultation, veuillez consulter la section «Consultations générales ou en ligne» du site internet de l'Assemblée nationale (www.assnat.qc.ca).

¹ Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre et inclure un résumé de leur contenu.

² D'autres modifications aux dates de réception des mémoires ou de début des auditions sont possibles. Ces modifications seront annoncées dans le site Internet de l'Assemblée nationale.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à :

M. Yannick Vachon, secrétaire
Commission des institutions
Édifice Pamphile-Le May, 3^e étage
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
ci@assnat.qc.ca

LA COMMISSION DES INSTITUTIONS

www.assnat.qc.ca

ACTUALITÉS

Partenariat pour la sécurité et la prospérité

Layton propose d'autres discussions aux dirigeants

BRIGITTE SAINT-PIERRE

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, propose aux dirigeants nord-américains des sujets de discussions pour le sommet de Montebello: les changements climatiques, l'écart entre les revenus, les peuples autochtones et l'opportunité de certaines mesures en matière de sécurité. Il a réitéré hier ses positions à cet égard lors d'une conférence de presse à Montréal en compagnie du candidat de son parti à l'élection partielle dans la circonscription d'Outremont, Thomas Mulcair.

«Nous ne savons pas exactement ce dont discutent le premier ministre canadien Stephen Harper, le président américain George W. Bush et le président mexicain Felipe Calderón et je crois qu'il serait important qu'ils traitent de ces quatre sujets», a dit M. Layton. Le sommet de Montebello est une occasion de renforcer la coopération entre le Canada, les États-Unis et le Mexique dans le cadre du Partenariat pour la prospérité et la sécurité, a indiqué le gouvernement canadien.

Or, les changements climatiques constituent la plus importante menace à la sécurité humaine, a dit M. Layton. Les gouvernements des trois pays devraient adopter un plan pour éviter que la température de la planète n'augmente de plus de 2 degrés Celsius, une cible adoptée par plusieurs pays européens et qui découle d'études scientifiques, a-t-il ajouté. «On demande aux chefs de se prononcer là-dessus, d'indiquer qu'ils appuient cette cible importante.»

On doit aussi se demander si les accords commerciaux conclus par le passé ont entraîné une plus grande prospérité, a dit le chef néo-démocrate. M. Layton soutient que les bénéfices de ces accords n'ont pas été répartis de façon équitable au sein des populations de chacun des pays et déplore les «*inégalités économiques*» entre les citoyens. «On exige que les dirigeants des trois pays commencent à corriger cette situation.» Le chef du NPD doute que les chefs d'entreprises invités au sommet de Montebello soulèvent cette question. C'est pourquoi il est regrettable que d'autres voix ne puissent pas se faire entendre, a-t-il affirmé.

M. Layton a en outre demandé aux chefs d'État ou de gouvernement du Canada, des États-Unis et du Mexique d'appuyer la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, qui sera soumise à un vote final aux Nations unies en septembre. Ottawa s'oppose à l'adoption de cette déclaration.

On demande aux dirigeants des trois pays de réviser leur approche en matière de sécurité, a également indiqué M. Layton. Certaines mesures prises depuis le 11 septembre 2001 ne respectent pas les droits de la personne, a-t-il dit.

Le chef du NPD est au Québec actuellement pour suivre des cours de français. Il en profitera pour faire du porte-à-porte avec M. Mulcair. Le candidat néo-démocrate dans Outremont affrontera le 17 septembre le libéral Jocelyn Coulon, le conservateur Gilles Duguay et le bloquiste Jean-Paul Gilson.

Le Devoir



Bilan des manifestations: cinq policiers blessés légèrement et quatre arrestations aux motifs d'avoir troublé la paix, d'entrave et de résistance à une arrestation.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Montebello: le feu aux poudres, les larmes aux yeux

La tension a été vive toute la journée hier dans les rues du village de Montebello. Pendant que les chefs de gouvernements canadien, américain et mexicain se réunissaient à huis clos loin des protestataires, policiers et manifestants se faisaient face à l'extérieur du périmètre de sécurité. Après quelques escarmouches, une étincelle a finalement mis le feu aux poudres en fin de journée. Récit.

ALEC CASTONGUAY

Montebello — Il était 13h quand la Sûreté du Québec a signalé la première anomalie. La route 148 qui relie Montréal et Gatineau en longeant la rivière des Outaouais venait d'être fermée à la circulation. Au même moment, des centaines de manifestants quittaient la vieille gare au centre du village en direction de la porte du périmètre de sécurité qui protège le Château de Montebello, 500 mètres plus loin.

En tête du cortège formé d'étudiants, de syndicalistes, d'anarchistes avoués et de leaders de la gauche canadienne, les représentants du Conseil des Canadiens veulent remettre aux chefs de gouvernements une pétition de 10 000 noms qui s'opposent à la tenue de ce sommet sur le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP). Mais les liasses de feuilles noircies ne trouveront jamais preneurs, l'escouade anti-émeute barrant rapidement la route aux manifestants à 25 mètres de l'entrée principale de l'imposante clôture qui entoure le Château. Le face-à-face commençait.

Au milieu des slogans évocateurs — «non au PSP, oui à la démocratie», «Les trois bandidos», «Est-ce que c'est notre futur? Réveillez-vous et protestez!» — un homme en complet-cravate, épinglette dorée du Mexique bien en évidence sur le veston et lunettes fumées sur le nez, fendait la foule de plus en plus dense et active.

Gustavo Iruegas est secrétaire des affaires étrangères du gouvernement symbolique du Mexique, un Conseil des ministres fantôme formé par le candidat défait à la présidence Manuel Lopez Obrador, qui ne reconnaît pas la victoire de son rival et aujourd'hui président mexicain, Felipe Calderón. «Cette réunion est très mauvaise pour le Mexique, a dit Gustavo Iruegas au Devoir. Le Mexique n'a pas d'ennemis, mais en se collant sur les États-Unis, on va en avoir. Et ce n'est pas ici, derrière des portes closes, que le Mexique va régler ses problèmes de pauvreté.»

Gustavo Iruegas partage la principale crainte des 1500 manifestants réunis à Montebello hier: la perte de souveraineté des pays avec le PSP. «On va niveler par le bas tout ce qui est possible pour faire plaisir aux États-Unis et au Mexique, comme c'est maintenant le cas avec les pesticides sur les aliments. Les Américains ne se plieront jamais à notre volonté, il faudra suivre comme des petits chiens», estime Nicolas Laplante, 24 ans, qui travaille dans une banque alimentaire à Ottawa et qui est venu manifester avec des amis contre ce sommet «secret». «Pourquoi les présidents de multinationales peuvent être entendus et pas nous?», ajoute-t-il, faisant référence aux 30 dirigeants de grandes entreprises qui ont été invités au sommet de Montebello (10 de chaque pays).

Au milieu de l'après-midi, alors que les autocars de manifestants en provenance de Toronto, d'Ottawa, de Montréal et de Guelph arrivent fina-

lement à destination, la tension monte d'un cran le long du cordon policier. Des jeunes vêtus de noir, bandeau sur le visage, bouclier et bâton à la main et masque à gaz en bandoulière, commencent à jeter des pierres et des bouteilles en direction des forces de l'ordre. Au-dessus des manifestants, l'hélicoptère de la SQ remplit l'air d'un bruit assourdissant. La musique dansante des protestataires devient à peine audible.

Premières grenades lacrymogènes

Il est 15h30 lorsque les policiers tirent les premières grenades lacrymogènes. Les manifestants se sauvent dans le désordre. Les éclats en larmes trouvent refuge quelques mètres plus loin dans les bras des secouristes improvisés qui aspergent d'eau les yeux en feu. Cinq minutes plus tard, comme le ressac d'une vague, les protestataires reviennent à la charge. La SQ et la GRC ont de nouveau les manifestants dans le visage. Les injures fusent. La tension est à couper au couteau.

Pour Amir Khadir, porte-parole de la formation politique Québec Solidaire, tout ce cirque est «indigne d'une démocratie». «On n'a pas le droit à la moindre dissidence sans avoir l'escouade anti-émeute et cette répression policière», a-t-il dit

au Devoir quelques minutes avant le début des escarmouches.

A quelques mètres du périmètre de sécurité, assis au milieu de la route, une quarantaine de personnes, surtout des jeunes, discutent des dangers du PSP. «Il faut se représenter nous-mêmes, parce que les politiciens qui sont là-dedans ne nous représentent pas, lance Kim Beaudoin, 22 ans, qui a initié ce sit-in improvisé. Les policiers veulent la confrontation, c'est pour ça qu'ils déploient ce périmètre. Nous, on pense qu'on est plus productifs en discutant qu'en se chamaillant avec eux.»

À 17h40, après quelques affrontements mineurs, les policiers et les manifestants les plus radicaux décident d'en découdre pour de bon. Une roche lancée vers les policiers souffle avec la force d'un ouragan sur les braises et déclenche une poussée des forces de l'ordre, qui gazent les 1500 manifestants sans se gêner. Les protestataires se replient dans le village. Bilan: Cinq policiers blessés légèrement et quatre arrestations aux motifs d'avoir troublé la paix, d'entrave et de résistance à une arrestation. À 19h30, la 148 était de nouveau ouverte à la circulation, et les manifestants avaient repris le chemin de la maison.

Le Devoir

Diane Lemieux quittera son siège en octobre

Marois dit accueillir cette démission avec déception

NORMAN DELISLE

Québec — Démise de sa fonction de leader parlementaire du Parti québécois, la députée péquiste de Bourget, Diane Lemieux, quittera son poste de députée à la reprise des travaux parlementaires, le 16 octobre prochain.

Mme Lemieux a confirmé la nouvelle à des adjoints hier.

La nouvelle chef du parti, Pauline Marois, a décidé de confier la tâche de leader parlementaire à un autre député, François Gendron, d'Abitibi-Ouest, qui était depuis mai dernier chef parlementaire du PQ à la suite du départ précipité d'André Boisclair.

Ce remue-ménage effectué par Mme Marois a créé une certaine bisbille au sein du groupe parlementaire péquiste.

Il était impossible hier de joindre les principaux intéressés pour obtenir leur réaction. «Personne ne va commenter», a déclaré un porte-parole de l'aile péquiste.

Le bureau de Mme Marois a cependant diffusé un bref communiqué en fin d'après-midi.

Mme Marois dit «accueillir avec déception» la démission de la députée de Bourget.

Mais «comme chef du Parti québécois, je cherche à instaurer une nouvelle dynamique et de nouvelles façons de faire. En aucun cas, cela ne remet en question la compétence et les qualités des personnes concernées», mentionne la chef péquiste.

Mme Marois signale qu'elle aura bientôt terminé une série de rencontres avec chacun des députés du Parti québécois et qu'elle fera connaître alors une nouvelle répartition des dossiers entre les députés.

Le quotidien La Presse rapportait dans son édition d'hier que Mme Marois et Mme Lemieux se sont rencontrées vendredi dernier et que le chef du parti a prévenu la députée de Bourget des changements qu'elle entendait apporter dans la composition de l'équipe parlementaire.

Mme Marois est devenue officiellement chef du Parti québécois en juin dernier. Des changements ont été nombreux depuis cette date. Le député de Charlevoix, Ro-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Diane Lemieux est la députée péquiste de Bourget.

saire Bertrand, a volontairement démissionné la semaine dernière, afin de créer une vacance dans la circonscription de Charlevoix pour qu'une élection complémentaire s'y tienne. Mme Marois s'y portera candidate.

D'autre part, le Parti québécois compte un nouveau directeur général, Simon Bissonnette, qui remplace Pierre-Luc Paquette.

Première femme à être leader parlementaire d'un parti politique à l'Assemblée nationale, Mme Lemieux avait fait preuve d'une pugnacité et d'une combativité peu communes. Certains la jugeaient parfois trop agressive.

Cette tâche difficile de leader parlementaire consiste à diriger le travail de son groupe à l'Assemblée nationale et à s'occuper des questions de procédure. Cela implique d'être un stratège averti et d'avoir une connaissance approfondie du règlement de la Chambre.

Les leaders parlementaires du gouvernement et de l'opposition officielle touchent une importante prime pour exercer cette fonction, mais aucune somme supplémentaire n'est versée au leader parlementaire d'un tiers parti qui siège à l'Assemblée nationale.

Presse canadienne

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal

514.845.5545

LA FORCE DU DROIT



Patrick CHARLAND

LA ROBOTIQUE

au primaire

Saisir les notions jusqu'à la conception dans un univers ludique des plus palpitants.

128 pages - 14,95 \$ ISBN 978-2-7601-6905-0

GUERIN, éditeur Inc. 514-842-3481

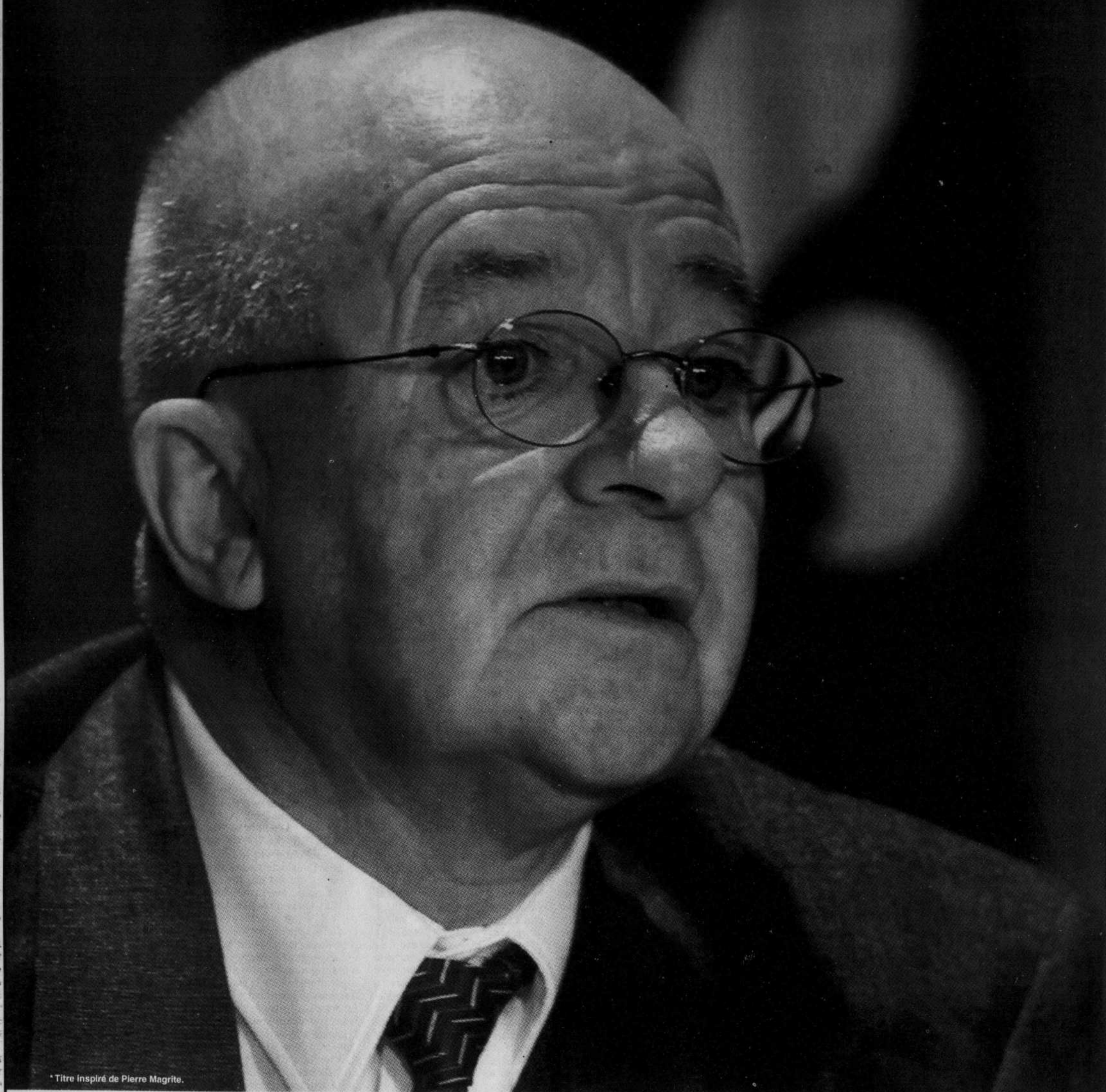
En vente dans toutes les librairies Le prix est en dollars sous réserve de modifications.

OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST
ACIER ET OR JAUNE

ROLEX

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630 A RUE CATHICART, CENTRE VILLE MONTRÉAL (514) 866-1876

Ceci n'est pas une girouette*



* Titre inspiré de Pierre Magritte.

« Plus jamais il ne sera considéré comme acceptable que l'on ferme des usines en faisant valoir qu'il faille accepter des règles du marché, alors qu'on a négligé d'investir pour maintenir la compétitivité de ces infrastructures. »

– Extrait d'une allocution de Guy Chevrette, le 25 novembre 1997. À ce moment, Guy Chevrette était ministre des Ressources naturelles et dénonçait les négligences de l'industrie. Aujourd'hui, il se porte à la défense de ces mêmes industries et prône les fermetures d'usines qu'il dénonçait jadis... au profit des compagnies forestières et au péril des travailleurs et des régions.

Greenpeace lance à l'industrie forestière un appel à la raison.

Un appel à l'action. Et au leadership.

À long terme, il faut protéger la forêt, nos emplois, nos régions, nos communautés et notre économie.

GREENPEACE

www.greenpeace.ca/f

LES ACTUALITÉS

Le Canada s'attaquera aux produits dangereux et à la contrefaçon

Vancouver — Le ministre de la Santé, Tony Clement, a fait savoir hier que le gouvernement fédéral prépare un plan d'attaque contre les produits importés contrefaits ou dangereux.

Prenant la parole à une réunion de l'Association médicale canadienne, M. Clement a évoqué les craintes pour la sécurité engendrées récemment par la teneur en plomb de certains jouets provenant de Chine et la présence de bactéries dans une pâte dentifrice venue d'Afrique du Sud. Les parents ont le droit d'avoir l'assurance que la santé de leurs enfants ne sera pas compromise à cause de l'importation de produits dangereux au Canada, a affirmé M. Clement.

Le gouvernement examinera les lacunes dans la législation, les normes et les règlements relatifs aux produits étrangers — dont les aliments — importés au Canada, a-t-il dit plus tard aux journalistes.

La Loi sur les produits dangereux n'a pas été amendée depuis au moins 10 ans, a-t-il dit, mais, dans l'intervalle, la quantité de produits étrangers manufacturés par certains pays a doublé, voire triplé ces dernières années.

La Loi sur les produits dangereux n'a pas été amendée depuis au moins 10 ans

Au cours de son allocution, le ministre a également informé l'assemblée des médecins que son gouvernement prépare une campagne contre la consommation de drogue chez les jeunes.

«Le Canada n'a pas mené de campagne significative contre la drogue depuis près de 20 ans, et les messages que les jeunes ont reçus au cours des dernières années étaient contradictoires et semblaient la confusion, c'est le moins que l'on puisse dire», a-t-il affirmé.

Le ministre a souligné que, selon les données des Nations unies, 16,8 % des Canadiens âgés de 15 à 64 ans fument de la marijuana, ce qui représente le taux le plus élevé au monde, et un nombre presque égal à celui des fumeurs de tabac au pays.

Le ministre que dirige M. Clement a fait savoir que le gouvernement aura pour objectif de ramener la proportion des fumeurs canadiens à 12 % de la population d'ici 2011, contre 19 % en 2006.

Le ministère de la Santé veut aussi faire passer le nombre de jeunes âgés de 15 à 17 ans qui fument de 15 % à 9 %.

Presse canadienne



Dean, cyclone de force 4, est «extrêmement dangereux» et pourrait atteindre la catégorie 5, avec des rafales de vent de 249 km/h, selon le Centre américain de surveillance des ouragans.

Dean se rapproche du Mexique

Le Canada offre une aide immédiate de deux millions aux pays touchés par l'ouragan

JENNIFER GONZALEZ

Chetumal, Mexique — Le cyclone Dean, considéré comme «potentiellement dévastateur», se rapprochait hier du Mexique et de Belize, mais ses vents soufflant à 240 km/h devraient épargner Cancun et la zone la plus touristique de la péninsule du Yucatan où l'alerte maximum a été déclenchée. Devant l'ampleur des dégâts déjà causés, le Canada a annoncé une aide immédiate de deux millions de dollars aux pays touchés.

Le cyclone devrait toucher la côte au nord de Chetumal, la capitale de l'État de Quintana Roo, aujourd'hui entre 7h et 8h GMT, selon les autorités de Quintana Roo, mais des vents violents, accompagnés de pluies abondantes, souffleront à partir de 20h locales (1h GMT).

«L'alerte rouge» a été décrétée hier dans quatre municipalités du sud-est du Yucatan voisines du Belize et les autorités mexicaines vont accélérer le processus d'évacuation des zones côtières et inondables les plus vulnérables.

Depuis samedi, des dizaines de milliers de touristes ont été évacués de la zone de Cancun. Toutefois, les stations balnéaires de Cancun, de Playa del Carmen, de Tulum et de l'île de Cozumel ne devraient pas être durement frappées, comme ce fut le cas en 2005, lors du passage de l'ouragan Wilma.

La compagnie pétrolière Pemex a annoncé la fermeture de

140 sites de production après avoir ordonné dimanche l'évacuation de 13 000 employés des plates-formes de forage dans le Golfe du Mexique, que Dean pourrait atteindre s'il traverse la péninsule du Yucatan.

Dean a déjà fait cinq morts en Martinique, en Haïti et en République dominicaine et a touché dimanche la Jamaïque, où l'état d'urgence a été décrété.

Dean, cyclone de force 4, est «extrêmement dangereux» et pourrait atteindre la catégorie 5, avec des rafales de vent de 249 km/h, selon le Centre américain de surveillance des ouragans (NHC), dont le siège est à Miami.

Selon le directeur de la Commission nationale des zones protégées du Yucatan, Alfredo Arellano, la zone probable d'impact est la réserve de Guaymil, constituée de marécages et de mangrove, ce qui pourrait amortir la force du cyclone.

L'aéroport de Chetumal devait suspendre ses activités à 19h (0h GMT) et celui de Cancun à 22h (3h GMT aujourd'hui).

Un millier de policiers, 1200 militaires et la Croix-Rouge sont prêts à intervenir.

Les habitants du Yucatan fixaient hier des planches de bois sur les fenêtres et tentaient de calfeutrer les portes des maisons pour ne pas laisser de prise au

vent, dont les rafales dépasseront les 200 km/h.

Une alerte cyclonique a également été diffusée de la côte du Belize, a indiqué le NHC.

En Jamaïque, les pouvoirs des forces de sécurité ont été renforcés pour faire face aux risques de délinquance ou de pillage pendant l'état d'urgence — décrété pour trente jours et pouvant être levé à tout moment — a indiqué le gouvernement de Kingston. Plusieurs cas de pillage ont déjà été signalés par la police dimanche.

Les nuées orageuses qui précèdent le cyclone ont provoqué des inondations sur la côte ouest de la Jamaïque. Des toits et des arbres ont été arrachés, bloquant des routes. Au total 150 000 foyers sont privés d'électricité sur l'île.

Au moins 17 personnes, qui seraient membres d'une famille espagnole, seraient isolées sur un banc de sable d'une petite île au large des côtes de la Jamaïque après avoir refusé de partir.

En Haïti, la protection civile a annoncé la mort de deux personnes et fait état de dizaines de maisons détruites.

Le cyclone a également fait deux morts dans le département français de la Martinique et un autre en République dominicaine.

Une société californienne d'évaluation de risques, Eqecat Inc., a estimé dimanche les dégâts aux

Antilles et en Jamaïque entre 1,5 et 3 milliards de dollars.

Aide canadienne

Le Canada a annoncé hier une aide immédiate de deux millions de dollars aux pays touchés par l'ouragan Dean. «Le Canada offre une enveloppe immédiate de deux millions de dollars pour les secours et les efforts de réparation nécessaires à la suite de cet ouragan destructeur», a indiqué le ministre de la Coopération internationale Beverley Oda.

«Cette somme aidera les organismes humanitaires internationaux et les organisations non gouvernementales à répondre aux besoins urgents des personnes durement touchées», a-t-elle précisé.

«En outre, le Canada se tient prêt à envoyer une assistance supplémentaire là où ce sera nécessaire et à contribuer aux secours et aux efforts de reconstruction», a ajouté Mme Oda.

La ministre a rappelé dans un communiqué que son pays avait fourni, en février, 20 millions de dollars au Mécanisme multilatéral d'assurance contre les risques liés aux catastrophes, pour appuyer l'état de préparation des gouvernements des Antilles à des catastrophes naturelles.

Et le premier ministre canadien, Stephen Harper, avait annoncé, lors d'une visite dans les Antilles en juillet, la création d'un programme régional de réduction des risques liés aux catastrophes, doté d'un montant de 20 millions de dollars.

Agence France-Press

Cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Les familles des défunts déplorent le refus de la CSN

LISA-MARIE GERVAIS

Sentant plus que jamais le conflit dans une impasse, l'Association pour la défense des droits des défunts et des familles du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges (ADDDF) déplore que la CSN n'ait pas voulu accéder à sa demande de lever le mandat de grève. «La balle est maintenant dans leur camp», a dit Debora de Thomas, la présidente de l'ADDDF. Selon elle, la rencontre de dimanche dernier avec la présidente de la CSN, Claudette Carboneau, n'a pas donné les résultats escomptés. «On voulait qu'elle donne le mot d'ordre à ses troupes pour suspendre le mandat de grève, mais elle ne l'a pas fait [...] Depuis, on est pris en otages», a-t-elle souligné en affirmant que la souffrance et la douleur des proches des défunts n'est pas prise au sérieux. En plus d'avoir convoqué une assemblée avec les personnes touchées par le conflit, Mme De Thomas dit avoir essayé de contacter le premier ministre Jean Charest pour lui demander d'agir.

Pour elle, la prochaine étape

sera de prendre les grands moyens. «On peut par exemple demander aux gens d'arrêter de rembourser ce qui a été payé à l'avance ou carrément de ne pas payer leurs pré-arrangements funéraires. Les gens peuvent aussi exiger que la Fabrique leur présente le corps de leur proche défunt», explique-t-elle.

Pour sa part, le syndicat tient à rappeler que les travailleurs du cimetière sont victimes d'un lock-out depuis le 16 mai dernier et qu'il ne leur appartient pas de lever le mandat. «Nous, on est en plein dans nos droits. Il existe un Code du travail, et on fonctionne à l'intérieur des paramètres, en toute légalité. On essaie de négocier le plus rapidement possible. Ce n'est pas nous qui avons été muets pendant dix semaines, c'est l'employeur», soutient Daniel Maillet, le président du syndicat qui représente 129 employés.

Pendant ce temps, un sprint de négociations a été amorcé et devrait se poursuivre jusqu'à vendredi. Une autre rencontre entre l'ADDDF et la CSN est prévue lundi prochain.

Le Devoir

EN BREF

Un édifice Camille-Laurin?

Le Parti québécois (PQ) a demandé hier que l'édifice où sont situés les locaux de l'Office québécois de la langue française (rue Sherbrooke Ouest à Montréal) soit rebaptisé en l'honneur du père de la loi 101, Camille Laurin. On célébrera dimanche le trentième anniversaire de l'adoption de la Charte de la langue française. Selon Pierre Curzi, porte-parole du PQ en matière de culture et de communications, il s'agirait là d'une belle façon de reconnaître l'œuvre de M. Laurin, «qui a agi en visionnaire» pour «mettre fin à des combats linguistiques». Le PQ a invité par communiqué le gouvernement et l'opposition à se joindre à sa demande. Il y a cinq ans, certains avaient fait pression pour que la Grande Bibliothèque, qui était alors en construction, soit nommée Camille-Laurin. — Le Devoir

Endeavour: Dave Williams renoue avec ses racines

La Ronge, Sask. — L'astronaute canadien Dave Williams a renoué

avec ses racines, hier, mais il a dû le faire depuis l'espace, puisqu'il se trouve toujours à bord de la navette Endeavour. M. Williams et deux autres astronautes d'Endeavour ont réussi à passer 20 minutes en lien vidéo avec des élèves d'une école de la Saskatchewan, malgré un horaire très chargé. L'astronaute canadien, qui habite maintenant Montréal, est originaire de la petite municipalité de La Ronge. Pendant cet entretien, les astronautes ont répondu à près d'une douzaine de questions. Les étudiants voulaient tout savoir, autant sur l'orientation dans l'espace qu'en ce qui concerne la «croissance» des astronautes lors des missions spatiales. Dave Williams est devenu le recordman canadien des sorties extravéhiculaires en effectuant trois sorties dans l'espace au cours de cette mission, pour une durée totale de 17 heures et 47 minutes. La mission d'Endeavour a été raccourcie à cause de l'ouragan Dean. La nouvelle trajectoire de l'ouragan — qui se dirige maintenant vers le Mexique — représente un risque minime pour le retour sur Terre de la navette, mais les dirigeants de la NASA ont décidé de ne pas changer de nouveau les plans et d'aller de l'avant avec la nouvelle date de retour prévue, soit aujourd'hui. — PC

Ottawa vend neuf immeubles de bureaux pour 1,64 milliard

COLIN PERKEL

Ottawa — Le gouvernement fédéral vendra neuf immeubles de bureaux, dont deux situés à Montréal, à une société immobilière de Vancouver pour 1,64 milliard. Il a signé un bail pour louer les mêmes édifices pour les 25 prochaines années.

Ces propriétés, situées à Vancouver, à Montréal, à Ottawa, à Calgary, à Edmonton et à Toronto, ont été vendues à Larco Investments au cours d'un processus qualifié d'«ouvert, transparent et concurrentiel de grande envergure» par le ministère des Travaux publics.

Le ministre Michael Fortier a indiqué que le gouvernement avait demandé une opinion indépendante à la Deutsche Bank.

«L'analyse a permis de conclure qu'il s'agit d'une transaction équilibrée pour les contribuables canadiens, d'autant plus que la transaction a été conclue lorsque les marchés étaient très favorables», a affirmé M. Fortier par voie de communiqué.

Selon le ministère, il s'agit d'une bonne transaction parce qu'elle permet de «transférer au secteur privé les risques de propriété liés à d'importantes dépenses en immobilisations, de faire en sorte que les immeubles soient bien entretenus, d'assurer des coûts de locaux transparents et plus prévisibles et d'établir des conditions de location favorables à l'État».

Le gouvernement continuera d'utiliser les immeubles et de les nommer, ainsi que d'y faire flotter le drapeau canadien. Le nouveau

propriétaire sera tenu de se conformer aux normes du gouvernement en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

L'entente a toutefois été promptement dénoncée par l'Alliance de la fonction publique du Canada, qui a cité une étude réalisée par la firme Informetrica et selon laquelle ces neuf édifices valaient 630 millions de plus que la somme acceptée par Ottawa.

L'étude d'Informetrica établit à 2,3 milliards la valeur totale des édifices. «Il s'agit là d'un fabuleux cadeau. En plus de se départir de neuf propriétés de choix, le gouvernement fédéral a, en fait, rédigé un chèque de 630 millions au nom des contribuables canadiens», a indiqué par voie de communiqué Patty Ducharme, vice-présidente nationale du syndicat.

En vertu de l'entente, Larco ne pourra pas vendre les édifices avant au moins 10 ans. La firme devra aussi procéder à de nombreuses réparations, sinon accepter de réduire les loyers.

Le syndicat déplore toutefois que les contribuables demeurent responsables de tous les frais d'entretien et d'amélioration de l'intérieur des immeubles, à savoir, notamment, les systèmes de chauffage, les fenêtres, les ascenseurs, et les systèmes de plomberie et d'électricité.

La transaction prévoit aussi que les contribuables verseront aux nouveaux propriétaires des frais de gestion calculés en fonction du montant brut du loyer payé à chaque immeuble.

«Il s'agit d'une bonne affaire pour les nouveaux propriétaires et d'un sapin pour les contribuables», a ajouté Mme Ducharme.

La firme Larco est la propriété des frères Amin et Mansoor Lalji, qui sont membres d'une des familles les plus riches du Canada. «Larco Investments est très satisfaite de cette transaction», a indiqué par voie de communiqué le directeur exécutif de la compagnie, Thad Alston. Elle offre un rendement conservateur et complète notre portefeuille existant au Canada.» Cette transaction fera passer de 43 % à 47 % la proportion des propriétés louées dans le portefeuille du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux.

Les deux édifices de Montréal sont situés au centre-ville.

Presse canadienne

Dave Hilton arrêté

Le boxeur Dave Hilton a été appréhendé en fin de journée, à Montréal, après avoir passé quelques jours en liberté illégale.

Hilton ne s'est pas présenté à sa maison de transition, vendredi, brisant ainsi une des conditions imposées par le tribunal à sa liberté. L'homme de 43 ans a été arrêté vers 16h30 dans une résidence de l'arrondissement LaSalle, après que les policiers eurent reçu une information voulant qu'il s'y soit trouvé. Hilton n'a pas résisté à son arrestation.

Un porte-parole du Service correctionnel du Canada, Jean-Yves Roy, avait indiqué que Hilton serait incarcéré à nouveau dès que la police lui mettrait la main au collet. M. Roy avait ajouté que son dossier serait réévalué et que sa peine serait à tout le moins prolongée du nombre de jours qu'il aura passés en liberté illégale.

Presse canadienne

Par un collectif
Sous la direction de Régent Bouchard

AVENTURE

EXPÉDITIONS AU CŒUR DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Approuvé par le MELS
2^e cycle du primaire

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

LIDEC inc.
514-843-5991

ÉDITORIAL

Rappel à la réalité

La mort du soldat québécois Simon Longtin creuse encore davantage notre compréhension des aléas de la guerre. En situant le drame tout près de nous, la disparition du militaire du Royal 22^e Régiment constitue un — autre — dur rappel des effets brutaux d'une opération mi-humanitaire mi-guerrière, aux contours mal dessinés.

Personne ne s'était illusionné de l'atmosphère de fête entourant leur départ: en partant cet été pour l'Afghanistan, les soldats de Valcartier abandonnaient le confort de l'entraînement pour les commandements de la guerre. Regardant défilier la parade, les opposants comme les partisans de la mission de l'OTAN se posaient les mêmes délicates questions, placées en veilleuse derrière leurs convictions: qui, quand et comment?

C'est Simon Longtin, jeune soldat venu de Longueuil et âgé d'à peine 23 ans qui a, le premier de ce convoi du 22^e, payé de sa vie l'engagement du gouvernement canadien à participer à la pacification de la province de Kandahar. Premier décès à ébranler aussi directement la communauté militaire de Valcartier, il n'est pas le premier visage québécois — plutôt le cinquième — à incarner dans toute sa rudesse les infortunes de la guerre.

Cette mort d'homme, qui s'ajoute aux 66 autres canadiennes qui l'ont précédée, commande bien sûr les égards qui accompagnent le deuil. Elle n'est pas sans remuer croyances et principes sur le bien-fondé de cette présence en zone de conflit. Elle fournit des munitions à ceux, pacifistes comme politiciens, qui se sont opposés avec véhémence au choix du gouvernement de Stephen Harper de maintenir ses troupes là-bas.

Il faut voir avec triste ironie la nouvelle de cette perte supplémentaire au moment où le premier ministre du Canada reçoit chez lui le président américain George W. Bush, grand artisan de la lutte mondiale contre le terrorisme. Suprême dérision, avec leur homologue du Mexique, les deux hommes doivent redessiner les bases du Partenariat pour la prospérité et la sécurité.

Attaqué pour son incapacité à préciser les limites de la présence canadienne en Afghanistan — la finale est attendue pour février 2009, à moins d'un consensus improbable de la Chambre pour étirer le délai — et pour la faiblesse de l'équipement dont disposent les soldats canadiens envoyés sur ce front désertique, le premier ministre Harper a certes changé de titulaire au dossier de la Défense nationale. Mais le départ de Gordon O'Connor au profit de l'entrée en scène de Peter MacKay ne changera pas d'un coup de remaniement la réalité des soldats canadiens en sol afghan.

La mission à laquelle ils participent flirte avec l'humanitaire et le combat, plaçant les militaires eux-mêmes dans une zone grise qui ajoute à l'incompréhension de leur rôle exact. Les équipements, dont certains ont dénoncé la désuétude, se conjuguent au caractère perfide des attaques talibanes, qui s'éloignent en tous points du combat rangé. Chacun de ces décès causés par des engins explosifs improvisés, surnoisés bombes artisanales, vient décupler le désarroi ressenti d'ici.

Les Québécois, dont l'opposition à la présence militaire est la plus forte dans tout le Canada, suivront le ressac de cette mission depuis les premières loges, parce que le jeune soldat qui a laissé sa vie pour un idéal de liberté promis au peuple afghan était un «p'tit gars» de chez nous. C'est une proximité de cœur qui n'enlève toutefois rien au chagrin provoqué par chacun de ces départs, quels qu'ils soient, et au rappel implacable associé à cette guerre: il n'y a là aucune trace d'une mission de pacotille.

machouinard@ledevoir.com

Une confiance fragile

Le dossier préparé par notre collègue Fabien Deglise, publié dans notre édition de samedi, posait la question: «Manger Made in Québec, une utopie?» En cette saison d'abondance, les étals des marchés et des supermarchés regorgent de produits frais dont bon nombre ont été cultivés chez nous.

Les Québécois aiment acheter les produits d'ici. Non pas seulement pour encourager leurs voisins agriculteurs, mais aussi, peut-être même surtout parce qu'ils leur font davantage confiance pour leur propre santé qu'aux producteurs du Chili, du Mexique ou de Californie. Pourtant, si l'on se fie à un rapport du Centre québécois d'inspection des aliments, l'analyse de 500 échantillons de fruits et de légumes frais du Québec effectuée en 2004 et 2005 a révélé la présence de résidus de pesticides dans 33 % des échantillons!

En guise de comparaison, l'Agence canadienne des aliments (organisme fédéral), qui effectue des analyses encore plus nombreuses et plus poussées, n'a détecté de résidus de pesticides que dans 9,6 % des 11 119 échantillons prélevés d'un bout à l'autre du pays, dans 10,3 % des échantillons de produits provenant des États-Unis et 9,6 % des échantillons mexicains.

La présence de résidus ne signifie pas que l'on a enfreint les normes, puisque dans seulement 1,5 % des cas, le maximum de résidus autorisé avait été dépassé. C'est peu, mais, là encore, le Québec fait mauvaise figure quand on le compare à l'ensemble du pays (0,23 % des échantillons), aux États-Unis (0,39 %), au Mexique (0,54 %), au Chili (0,61 %), et il se rapproche même de la Chine dont 1,68 % des échantillons analysés dépassaient les normes.

Les agriculteurs du Québec qui font face à la concurrence de pays où le climat est beaucoup plus doux, utilisent beaucoup de pesticides au lieu d'investir dans des équipements et des méthodes de culture plus coûteuses. Et quand les organismes deviennent résistants, on augmente la dose... C'est le cercle vicieux!

Voilà qui est inquiétant à la fois pour notre santé à tous et pour la santé économique des agriculteurs. Dans un sondage récent effectué par l'Association médicale canadienne, 88 % des répondants se disaient préoccupés par la qualité des contrôles en vigueur dans les pays producteurs de fruits et légumes importés. La montée en popularité de l'agriculture biologique est en elle-même la preuve de cette méfiance qui s'installe à l'égard des méthodes de culture traditionnelles.

Jusqu'à ce jour, les agriculteurs du Québec ont su profiter de la confiance manifestée par leur clientèle locale. Or cela pourrait changer très rapidement si des efforts importants ne sont pas consacrés à l'adoption de méthodes plus respectueuses de l'environnement et de la santé du client, qu'il soit consommateur ou acheteur dans une grande chaîne.

En agriculture comme dans le commerce en général, le prix des produits est capital, certes, mais une partie de plus en plus importante des consommateurs est prête à dépenser un peu plus pour obtenir l'assurance que les aliments sont tout à fait exempts de pesticides, non seulement une fois cuits, mais dès l'achat. Faute de comprendre cette évidence, l'agriculture québécoise perdra encore du terrain sur son propre marché au cours de la prochaine décennie.

jrsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE

LETTRES

Le bon, le bête et les restants

Je suis né en 1950. L'année de l'Expo, j'avais 17 ans. L'année de Woodstock, j'en avais 19. Je suis donc ce qu'il est convenu d'appeler un baby-boomer.

Il y a quelques jours, dans la section Opinion d'un grand quotidien de Montréal, un homme souhaitait que l'on cesse de juger de tout et de rien avec des yeux de baby-boomer. Il se disait écoeuré d'entendre parler de Mick Jagger et de la nostalgie de Beau Dommage que l'on a tendance à ressortir à chaque saison estivale.

Je le comprends. Pendant des années, j'ai entendu mon père me casser les oreilles avec sa musique de Lucienne Boyer pour laquelle je n'ai jamais eu aucun intérêt. Le summum de l'ennui était cette vénération que lui et les gens de sa génération vouaient à Frank Sinatra, un crooner qui m'a toujours fait bailler. Donc, lorsqu'un jeune nous dit assez de Mick Jagger, je le comprends très bien. Mick Jagger, Janis Joplin, Eric Clapton m'appartiennent à moi et à ma génération, tout simplement parce qu'ils sont ou étaient de mon âge.

Il y a une légende qui veut que tous les baby-boomers veulent imposer leurs vues à tous et en tout temps. C'est faux. Certains le font, mais la majorité d'entre nous sont trop occupés à vivre leur vie pour se mêler de celle des autres.

Il semble aussi que nous sommes tous riches à craquer. Faux, je suis un chômeur de 57 ans et je ne suis vraiment pas le seul possédant ce statut.

Certains membres de la génération X ou Y prétendent que nous serons une énorme charge sociale pour eux dans nos vieux jours. Je réponds: qui croyez-vous a payé pour vos études? Qui vous a ouvert les portes des cégeps et des universités? Que vous ayez à déboursé quelques sous pour nous aider à vieillir convenablement n'est que juste retour des choses. C'est ce que l'on appelle vivre en société.

Avant notre génération, il y avait Duplessis avec ses restrictions et interdictions, qui bien appuyé par l'establishment religieux et les notables de l'époque, s'assuraient que le simple citoyen ne lève pas trop la tête de peur qu'il

ne découvre tout ce que la vie peut offrir de défis. Ces barrières, nous les avons brisées. Aujourd'hui, nous sommes malheureusement revenus au silence, à la peur de perdre des acquis, à la crainte de tenter quoi que ce soit qui puisse déranger ne fût-ce que minimalement le petit confort que l'on réussit à se donner, à force de dire oui aux winners de toutes sortes qui ne jurent que par leurs comptes en banque. J'ai parfois l'impression que ceux qui nous suivent sont tellement préoccupés par leur avenir qu'ils en oublient de vivre leur présent. C'est bien dommage, car avec l'âge ils réaliseront qu'elle est bien courte, cette belle vie qui nous est prêtée.

Jean Chenay
Montréal, 18 août 2007

La paix passée par les armes

Dans *Le Devoir* du 17 août, on fait état d'un crédit de 30 milliards alloués à Israël par les États-Unis pour l'achat d'armes. Le sous-secrétaire d'État du gouvernement états-unien, M. Nicholas Burns, a expliqué à cette occasion qu'il s'agissait d'un «investissement dans la paix». Je me suis demandé comment un haut responsable politique pouvait exprimer pareille ineptie sur la place publique comme s'il s'agissait d'une évidence.

Il est difficile d'imaginer que le sous-secrétaire d'État soit un monsieur un peu fêlé à qui son entourage pardonne ses écarts de langage. Il traduit plutôt clairement ce que pensent les officiers du gouvernement des États-Unis. Premièrement, l'économie du pays ne saurait se passer de la production et de la vente d'armes, ce qu'on appelle le complexe militaro-industriel. L'argument vaut d'autant plus ici qu'Israël est aussi l'un des marchands d'armes les plus importants dans le monde. Deuxièmement, une tradition guerrière et militariste est fortement ancrée dans les valeurs états-uniennes. L'histoire du pays nous montre que les gouvernements des États-Unis n'ont jamais hésité à utiliser tous les types d'armes à leur disposition pour anéantir ceux qu'ils considéraient comme leurs ennemis.

Dans cet esprit, la guerre consiste à se débarrasser de sous-humains dont la vie ne vaut pas un centime et de les maintenir dans un état de domination. La paix se comprend alors

comme l'exercice de l'hégémonie des détenteurs d'armes sur ceux qui doivent être dominés. Voilà pourquoi les armes sont un «investissement dans la paix»!

La paix ainsi passée par les armes, c'est un immense désert silencieux dans lequel volent en cercle des charognards en quête de millions de cadavres victimes des fusils, des chars et des bombes des faiseurs de paix. Il faut remercier M. Nicholas Burns de nous avoir fait comprendre en quelques mots quel est la différence entre guerre et paix.

Serge Genest
Québec, le 20 août 2007

Paysage et Rabaska

Il subsiste un argument dans les discours des anti-Rabaska, le paysage. Celui-ci définit une partie de territoire telle qu'elle est perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels, humains et de leurs interrelations.

Nous reconnaissons l'ensemble harmonieux des abords du fleuve au Vieux-Port de Québec. Cet ouvrage est le fruit de travaux centenaires de remplissage de résidus, de terre et de béton. Et pourtant, tous les citoyens et touristes admirent ce site en toutes saisons.

Quel sera le vrai impact visuel de Rabaska? En utilisant un judicieux plan d'excavation, cela permet à la base des réservoirs de GNL de reposer sous le niveau du sol et de fournir le matériel pour obtenir un promontoire de terre couronné par un reboisement d'arbres. Cet élément de stratégie d'atténuation visuelle, couplé à l'utilisation de tuyauterie souterraine, ne laisse apparent qu'une simple jetée sur pieux pour l'amarrage hebdomadaire des méthaniers.

En considérant les éléments du paysage existant, cette jetée ajoutera peu au panorama qui comprend déjà 5000 passages de navires; des pilonnages transfluviaux; la ligne et les structures de transport électrique de la rive-sud et les installations du chantier maritime Davie.

Il y aura l'impact de l'événement lors de l'arrivée du premier méthanier qu'il faudra gérer. Mais une fois ce «happening» passé et l'habitude aidant, nul ne notera par la suite la présence du port méthanier.

Joël Lévesque
Lévis, 15 août 2007

LIBRE OPINION

La nouvelle arme des promoteurs privés

ROMÉO BOUCHARD

Union des citoyens du Québec
Saint-Germain-de-Kamouraska

Les citoyens et les médias d'information ont dénoncé l'insuffisance de la participation des citoyens à l'implantation et aux bénéfices des projets de parcs éoliens qui poussent comme des champignons dans tout le Québec dans l'espoir de décrocher le gros lot à la loterie d'Hydro-Québec le 18 septembre prochain.

Craignant sans doute de voir s'envoler la poule aux œufs d'or dont leur a fait cadeau le gouvernement Charest, les gros promoteurs privés mènent depuis quelque temps une campagne majeure pour convaincre les citoyens et les municipalités d'accepter des partenariats avec eux, une façon pour eux de prétendument augmenter leurs bénéfices tout en minimisant les risques.

Dans plusieurs endroits où leurs projets rencontrent une résistance, particulièrement dans Chaudière-Appalaches, les promoteurs prennent l'initiative de proposer des partenariats de leur cru. La firme Innergex, dirigée par le très actif Gilles Lefrançois (qui préside

également la coalition des promoteurs privés), a même réussi à convaincre la Fédération québécoise des municipalités de créer un partenariat une Société de développement éolien destinée à «soutenir» les municipalités qui désirent proposer des projets pour l'appel d'offres de 500 MW communautaires. Une façon pour le privé d'aller chercher des profits même dans le bloc communautaire.

Si certaines municipalités comme celles de Matapédia et Sainte-Anne-des-Monts résistent de leur mieux, ailleurs la complicité entre les promoteurs privés et les élus municipaux s'affiche ouvertement. Par exemple, à Thetford Mines, où récemment, les représentants de 3CI, dont certains dirigeants sont d'ex-sous-traitants d'Hydro-Québec, siégeaient avec le Conseil lors de l'étude du règlement sur les développements éoliens alors qu'on limitait la parole de citoyens qui seront touchés par les projets.

Dernière tactique: les promoteurs vont chercher comme porte-parole et agent de communication d'ex-députés qui semblent prêts à tous les compromis pour avoir une tribune. David Cliche, ex-ministre de l'environnement péquiste, pour Northland Power; Yvan Loubier, ex-cri-

tique économique du Bloc pour Sky-Power. L'exemple de Guy Chevette et de Pierre Brien avec les compagnies forestières, et de Lucien Bouchard avec Olymel porte ses fruits.

Le but de l'opération est clair: couper l'herbe sous les pieds aux deux solutions qui prennent chaque jour plus de force chez les opposants: la mise en place de parcs coopératifs autonomes et la reprise en main du développement éolien par Hydro-Québec en partenariat avec les communautés en milieu habité. Craignant de tout perdre, les promoteurs privés préfèrent faire semblant de partager leurs profits, espérant ainsi isoler le mouvement de coopératives autonomes et les tenants d'une nationalisation.

Une fois de plus, ce sont les citoyens et les communautés locales et régionales qui feront les frais de cette campagne menée à coups de millions. Qu'attendent les Québécois responsables et les partis politiques pour exiger que cesse cette spoliation des communautés et ce modèle d'exploitation qui achève de vider le fleuve, les forêts, les mines, les fermes, les villages et les régions du Québec? Quant au gouvernement et à Hydro-Québec, pourquoi restent-ils muets comme des coupables?

IDÉES

Pourquoi le Québec libre?

« Si nous voulons devenir souverains, c'est d'abord pour nous-mêmes »

LOUIS BERNARD

Ex-secrétaire général du Conseil exécutif du Québec, candidat à la direction du Parti québécois en 2005, l'auteur a été chef de cabinet de René Lévesque

Le quarantième anniversaire de la célèbre déclaration du Général de Gaulle, « Vive le Québec libre », remet à l'ordre du jour la question de l'indépendance du Québec. Pourquoi, en effet, faudrait-il faire du Québec un pays souverain? Comme me l'a fait remarquer récemment un de mes amis, il y a deux façons de répondre à cette question. On peut y répondre dans le sens de « à cause de quoi faut-il faire l'indépendance? », ou on peut y répondre dans le sens de « en vue de quoi faut-il faire l'indépendance? ». Les deux réponses sont évidemment valables, mais elles font appel à des motivations fort différentes.

À cause de quoi?

Les principales raisons mises en avant jusqu'à maintenant pour préconiser l'indépendance du Québec ont surtout mis l'accent sur les injustices et les déficiences des arrangements constitutionnels actuels. C'est ainsi que l'on fait valoir que le Canada anglais a toujours refusé de reconnaître vraiment la nature binationale de la Confédération canadienne; que le fédéralisme canadien s'est avéré vicié, le gouvernement fédéral ayant toujours adopté une attitude centralisatrice, ayant continuellement accaparé une trop large part des recettes fiscales et s'étant constamment ingéré dans les domaines réservés au Québec; que le poids démographique et politique du Québec au sein de la Confédération canadienne, qui dépassait le tiers en 1867, s'est progressivement effrité pour devenir moindre du quart en 2007; que la reconnaissance de la langue française dans les services fédéraux ou dans les domaines qui relèvent du Parlement fédéral a toujours été et reste encore déficiente, etc., etc.

Il va de soi que ces arguments ont du poids et restent valables. C'est d'ailleurs à la suite d'événements comme la crise des Gens de l'air, le piétinement du drapeau du Québec ou le refus des accords du Lac Meech que le sentiment nationaliste a atteint ses sommets au Québec. Mais ce sont des arguments qui sont tournés vers le passé et qui imputent la faute sur les autres. Et ils ont leurs limites, car les autres ne font pas que des mauvais coups, la pratique du fédéralisme peut s'améliorer, les attitudes peuvent changer...

En vue de quoi?

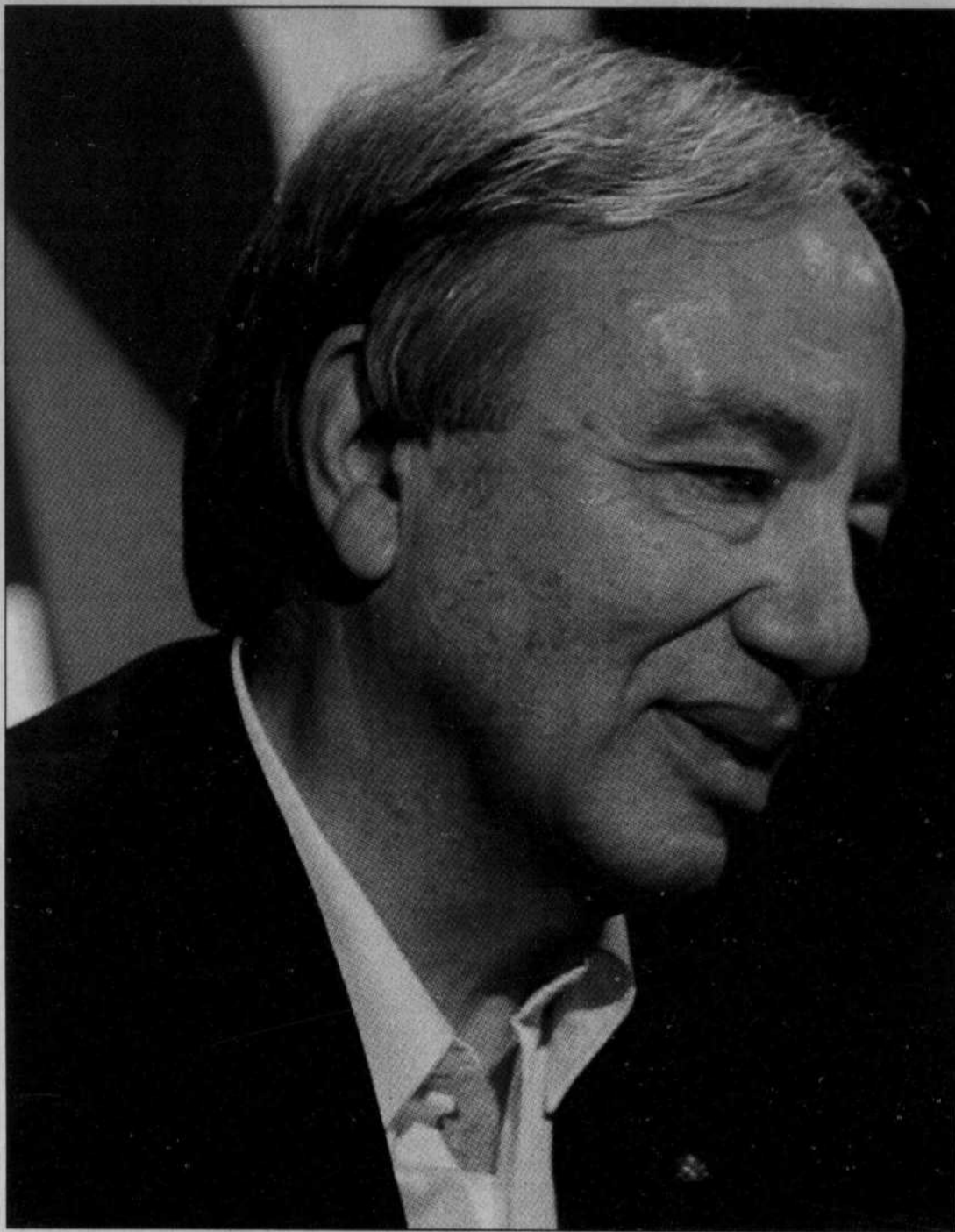
Personnellement, j'aime mieux mettre l'accent sur nous-mêmes et sur l'avenir. Les arguments qui, pour moi, ont le plus de poids sont ceux qui expliquent en vue de quoi il faut faire l'indépendance du Québec.

Car si nous voulons devenir souverains, c'est d'abord pour nous-mêmes. Non pour nous libérer des autres, mais pour être libres de nos choix. Non pour nous plaindre des décisions d'autrui, mais pour avoir les moyens de prendre nos propres décisions en vue de nous construire, ici, un pays qui corresponde vraiment à nos besoins et à nos aspirations. Non pour rejeter le fédéralisme, mais pour récupérer les pouvoirs qui nous manquent et les ressources financières qui nous échappent.

Et cela, en vue de faire un certain nombre de choses qui, dans le cadre constitutionnel actuel, échappent à notre portée.

D'abord, en vue de faire du Québec un pays français. Cela est une nécessité absolue pour assurer la pérennité du caractère français de la nation québécoise. Dans cette ère d'échanges et de communications, on ne peut pas faire abstraction de la situation géopolitique du Québec, petit îlot francophone au milieu d'une mer anglo-saxonne. Le français ne pourra y survivre que s'il est protégé par l'encadrement d'un État français. Or, tant qu'il fera partie du Canada, le Québec ne pourra jamais être un État français et restera toujours un pays bilingue puisque l'anglais y aura toujours droit de cité.

Ensuite, en vue de nous donner des règles de conduite sociale qui, dans tous les domaines, reflètent nos propres valeurs. N'y a-t-il pas quelque chose d'incongru



Louis Bernard: « La nation québécoise est le fruit de 400 ans d'efforts... »

JACQUES NADEAU ARCHIVES

à ce que ce soit à Ottawa que la députée Francine Lalonde doit présenter son projet de loi sur le suicide assisté? Qu'une question comme celle-ci doive être décidée par un parlement où les Québécois sont largement minoritaires? Qu'il en soit de même pour le contrôle des armes à feu, pour l'usage de la marijuana, pour la lutte contre le crime organisé, pour la conduite en état d'ébriété, pour les libérations conditionnelles et pour toutes les autres matières qui relèvent du droit criminel? Ou pour toutes les autres matières, et elles sont nombreuses, qui relèvent du Parlement fédéral?

Et aussi en vue d'être présents sur la scène internationale. Ce n'est que depuis le « Vive le Québec libre » du Général de Gaulle que le reste du monde connaît l'existence du Québec. Pourtant, nous avons beaucoup à apporter aux autres nations en raison de notre histoire, de notre culture à la fois européenne et américaine, de notre créativité et de notre ouverture aux autres. Nous avons une contribution à faire et une aide à donner aux pays en voie de développement. Et nous avons aussi des intérêts à protéger dans les forums internationaux. Or il n'y a que les pays souverains qui ont droit de parole sur la scène internationale.

Enfin, en vue d'avoir pleins pouvoirs sur l'organisation de notre démocratie et de nos institutions politiques. À l'heure actuelle, nous ne pouvons modifier ni le caractère monarchique ni le caractère parlemen-

taire de notre régime politique. Et il nous est très difficile, sinon impossible, de procéder à une véritable décentralisation des pouvoirs en créant des gouvernements régionaux démocratiquement élus qui permettraient à nos régions de se prendre en mains.

L'épanouissement de la nation

Tous admettent maintenant que les Québécois forment une nation. C'est-à-dire que le groupe national auquel ils s'identifient collectivement et qui assure leur continuité dans le temps est la nation québécoise. C'est cette nation qui, par ses institutions politiques, sociales, économiques et culturelles permet à chaque individu de se définir, de se développer et de trouver sa place dans le monde.

La nation québécoise est le fruit de 400 ans d'efforts pour implanter, en ce coin d'Amérique, un rameau français capable de survivre et de se développer. Malgré les épreuves et les temps difficiles, cette implantation a réussi à grandir pour devenir une société vibrante et dynamique. Mais c'est une nation qui reste encore fragile, incomplète et dont la construction reste à finir.

Je suis persuadé que, lorsqu'elle prendra pleinement conscience d'elle-même, de ses capacités et de ses possibilités d'avenir, elle n'hésitera plus à prendre les moyens pour qu'enfin vive le Québec libre.

Sommet de Montebello

De quelle prospérité sera-t-il question?

CHRISTINE FRÉCHETTE

Fondatrice, Forum sur l'intégration nord-américaine (FINA)

Montebello accueille maintenant le troisième Sommet annuel des chefs de gouvernement du Canada, des États-Unis et du Mexique afin de discuter du Partenariat pour la prospérité et la sécurité. À nouveau, les leaders des trois pays n'auront sollicité que le point de vue des grandes entreprises pour les conseiller, et on se demande bien pourquoi...

Le partenariat nord-américain a eu le mérite d'amorcer en 2005 la tenue de rencontres annuelles entre les leaders nord-américains et d'officialiser la création de groupes de travail tripartites. Un an plus tard, il était convenu de créer un Conseil nord-américain de la compétitivité (CNAC) devant soumettre des recommandations et des conseils stratégiques aux chefs d'état. Il importait de mettre en œuvre de telles initiatives, mais l'importance des enjeux en cause et les contraintes démocratiques requièrent l'adoption d'une approche beaucoup plus inclusive.

Par exemple, deux commissions de coopération, une dans le domaine de l'environnement et l'autre dans le domaine du travail, ont été créées lors de la signature de

l'ALENA. Pourquoi ces deux instances officielles demeurent-elles à l'écart du processus créé par le partenariat nord-américain? Il serait opportun lors des sommets annuels de demander à ces commissions de dresser un état des lieux dans leur domaine respectifs. Cela permettrait d'élargir la portée des enjeux discutés par les chefs d'État, tout en rehaussant le statut de ces instances.

Aussi, pourquoi les législateurs ne seraient-ils pas intégrés à la structure du partenariat pour la prospérité et la sécurité? Favoriser la contribution des parlementaires aux discussions nord-américaines permettrait de rétablir quelque peu l'équilibre entre les pouvoirs exécutif et législatif, essentiel au fonctionnement des démocraties, tout en favorisant une meilleure compréhension de part et d'autre des dynamiques politiques nationales.

Qu'en est-il de la concertation avec les gouvernements des États fédérés? L'Amérique du Nord se compose de trois fédérations où les gouvernements fédéraux ne détiennent qu'une partie des pouvoirs. Lorsqu'il est question d'énergie, de transport, de développement économique ou encore d'environnement, il serait avisé de consulter un forum rassemblant des États fédérés. Il en existe déjà un, mais il n'est pas lié aux structures du partenariat nord-américain.

Ces propositions ne sont pas utopiques. L'Union européenne dispose d'un Comité des régions au sein du-

quel siègent les États fédérés. Elle comprend également une instance parlementaire régionale, tout comme le Mercosur d'ailleurs.

Amener un ensemble d'acteurs à contribuer aux discussions entourant l'avenir nord-américain rendrait le processus plus transparent, plus démocratique et de ce fait plus viable.

En soit, il est légitime que le secteur privé soit invité par les chefs de gouvernements à faire connaître leur point de vue pour accroître la compétitivité de l'Amérique du Nord. Cette même démarche constitue toutefois une dérive quand on constate qu'ils sont les seuls à être sollicités. Dérive parce que la prospérité dont il est question pour les grandes entreprises est d'abord celle de leurs actionnaires et de leurs dirigeants.

En n'interpellant que le milieu des affaires dans le cadre de leur partenariat, les gouvernements croient peut-être s'être facilité la tâche. À court terme? Peut-être. Mais à plus long terme, cette stratégie s'avère contreproductive, car elle alimente une grogne et une suspicion au sein de la population, laquelle se convainc que l'on manigance derrière des portes closes. Et c'est fort dommage parce qu'il y a des défis à relever pour des années à venir encore, mais ils ne pourront l'être qu'avec la contribution de la population et non pas malgré elle.

Réplique ministérielle

Promesse respectée

CHRISTIAN PARADIS
Secrétaire d'état à l'Agriculture

Le 11 août dernier, dans les pages du *Devoir*, l'article « Une vache sacrée nommée CCB » signé par le journaliste Claude Turcotte faisait état de la décision du nouveau gouvernement du Canada de mettre fin au monopole de la Commission canadienne du blé (CCB) pour la commercialisation de l'orge dans l'Ouest canadien. M. Turcotte écrit que « l'Union des producteurs agricoles continue certainement de suivre ce dossier de près, craignant un effet de dominos éventuel. Si M. Harper apporte des changements à la CCB, sera-t-il tenté de faire un jour de même avec la mise en marché collective pour un certain nombre de productions dans l'Est? »

Ici, le journaliste doit faire référence aux productions agricoles gérées par le système de gestion de l'offre. Celles-ci sont surtout concentrées dans l'est du pays. La production laitière par exemple, se concentre majoritairement au Québec et représente l'une des cinq productions agricoles sous gestion de l'offre.

Regrettable

L'insinuation selon laquelle il existe un lien idéologique entre la libre commercialisation de l'orge et la gestion de l'offre est fautive et regrettable. La première n'a strictement rien avoir avec la seconde.

Si idéologie commune il y a, elle se reflète uniquement dans la volonté ferme du premier ministre Stephen Harper de tenir parole et de livrer la marchandise aux agriculteurs, en fonction de leurs besoins réels.

En effet, tout comme l'engagement électoral de mettre fin au monopole de la CCB pour la commercialisation de l'orge, le Parti conservateur s'était aussi engagé lors des dernières élections à défendre la gestion de l'offre au pays. Les deux promesses ont été respectées. Nous avons tenu parole.

Les agriculteurs et leurs représentants savent très bien que le nouveau gouvernement du Canada demeure déterminé à défendre la gestion de l'offre. Nos actions pour la défendre se sont multipliées depuis le début de notre mandat.

Des mesures concrètes et sans précédent ont été enfin prises après 13 longues années d'inaction libérale dans le domaine agricole et surtout pour les secteurs sous gestion de l'offre. Nous avons invoqué l'article 28 du GATT pour freiner l'importation de protéines laitières.

Nous avons aussi mis sur pied des normes de composition du fromage pour protéger les consommateurs. Enfin, nous avons mandaté nos négociateurs à l'OMC pour qu'ils défendent fermement nos industries sous gestion de l'offre.

Les actions de notre gouvernement pour soutenir la gestion de l'offre ont été applaudies par l'ensemble des intervenants québécois. Ceux-ci incluent Laurent Pellerin, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et Marcel Groleau, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec.



ARCHIVES LE DEVOIR

Écrivez-nous!

Le *Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées) Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folle-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet) Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (pupitre) Louise-Maude Roux Soucy (Santé), Pauline Gravel (économie), Michel Carreau (agriculture), Diane Précorat (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphanie Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma/Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti et Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yarnick Morin Nathalie Zematis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur) Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

PÉROU

SUITE DE LA PAGE 1

être soignés», a-t-on indiqué hier. Les secouristes continueront de fouiller les décombres jusqu'à mercredi, mais ils ne gardaient hier aucun espoir d'y trouver des survivants.

Après une première estimation faisant état de 16 500 maisons détruites, le bilan communiqué hier, toujours provisoire, évoquait la perte de 35 000 logis. Le nombre de sinistrés atteindrait déjà le chiffre de 176 000. Là encore, le bilan risque de s'alourdir dans les prochains jours, puisque près de 500 répliques ont continué depuis mercredi d'affaiblir les bâtiments qui étaient restés debout après la première secousse. On signalait hier qu'entre 70 % et 85 % des maisons ont été détruites à Pisco, et entre 50 % et 60 % dans les trois autres villes les plus, soit Ica, Cañete et Chincha.

La principale église de Pisco a été complètement détruite. Coïncidence tragique, quelque 150 personnes sont mortes écrasées mercredi lorsque le bâtiment s'est écroulé au cours d'une messe funéraire.

Le gouvernement péruvien a promis de verser 2000 \$ par famille pour reconstruire les maisons, une somme jugée insuffisante par bon nombre d'entre elles.

Des sinistrés continuent d'être recensés dans des localités situées plus loin de la côte et par conséquent plus difficiles d'accès. «Nous découvrons encore des populations qui n'avaient pas eu accès aux secours. Quand il n'y a pas de route praticable, c'est par hélicoptère que les secours doivent être acheminés. On n'arrive pas à tout transporter par hélicoptère. Mais la plupart des routes ont été réparées rapidement, les camions peuvent donc se mettre en marche.»

Heureusement, les dommages sont moins importants dans ces régions montagneuses, situées plus loin de l'épicentre, qui se trouvaient au large du littoral péruvien. Cependant, les canaux d'irrigations de la région sont presque tous détruits, ce qui risque au cours des prochaines saisons d'empêcher toute production alimentaire dans la bande côtière, qui ne reçoit presque pas de précipitations.

Construction de refuges

Le gouvernement péruvien a entrepris la construction de refuges à la périphérie de Pisco, tout en utilisant les bâtiments intacts tels que les églises, les écoles et les postes de police pour héberger les sinistrés, qui ont passé plusieurs jours sous la tente ou dans des abris de fortune. Pendant l'hiver austral, la température sur la côte péruvienne peut baisser jusqu'à 12 degrés, tandis que l'humidité est très élevée malgré l'absence de précipitations.

«La plus grande difficulté aura été l'accès aux zones sinistrées», explique Guy Gavreau, qui a dans le passé dirigé les opérations du PAM à la suite de tremblements de terre survenus en Haïti, en Afghanistan et au Salvador. Mais c'était pire dans ces autres cas parce qu'il n'y avait pas de gouvernement. «Quand une ville subit autant de dégâts, il est difficile de trouver les ressources humaines; plusieurs médecins et autres professionnels sont morts», signale cependant M. Gavreau.

Il faut tout reconstruire: réseau électrique, canalisations, infrastructures. La population locale est mise à contribution dans le cadre de programmes de type «travail contre nourriture» ou «travail contre matériaux». À l'instar de nombreux pays, le Canada a annoncé jeudi dernier une aide de deux millions de dollars, en plus de mettre à disposition son équipe de spécialistes humanitaires et ses réserves d'urgence.

La Croix-Rouge canadienne a pour sa part envoyé au Pérou un avion transportant 22 tonnes de matériel d'urgence.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse

Sécurité dans les aéroports

Les douanes veulent de l'équipement de détection plus efficace

Ottawa — L'Agence canadienne des douanes est à la recherche de nouveaux équipements de haute technologie pour l'aider à détecter les colis douteux qui ralentissent le travail dans plusieurs grands centres postaux.

L'Agence des services frontaliers du Canada a récemment lancé un appel aux fabricants d'équipement de pointe pour la fourniture de nouveaux dispositifs qui permettraient de scanner des milliers de colis afin de vérifier s'ils contiennent des armes ou des explosifs.

Selon la demande de lettres d'intentions, la technologie recherchée doit être complètement automatisée, déclencher peu de fausses alarmes et être efficace dans un «environnement poussiéreux et sale».

«Nous sommes intéressés par des prototypes de technologie non intrusive pour identifier des armes à feu, des pièces d'armes à feu, des armes à feu démontées et des composantes de bombes», affirme l'annonce affichée sur Internet.

Toujours à l'affût

Le détecteur automatique devra faire ses analyses en moins de 10 secondes et donner une fausse alarme au maximum une fois tous les 200 envois scannés.

Les fonctionnaires des agences qui travaillent dans les grands centres postaux doivent constamment être à l'affût de colis suspects envoyés au Canada, et ils utilisent souvent des systèmes à rayons X pour détecter la forme d'une arme de poing ou d'une grenade.

L'an dernier, les grands centres postaux ont été évacués et l'escouade antibombe a été appelée à 33 reprises après qu'une image d'arme fut apparue sur les écrans des douaniers. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'imitations d'armements inoffensifs en provenance de l'étranger et destinées à des collectionneurs.

Presse canadienne

SUITE DE LA PAGE 1

Khadr, pas au menu

Le premier ministre a choisi de ne pas aborder le cas d'Omar Khadr, ce jeune Canadien emprisonné à Guantanamo et pris dans un imbroglio juridique. L'homme, arrêté en Afghanistan parce qu'il aurait prétendument attaqué des soldats américains, ne peut être jugé depuis qu'une commission militaire a déterminé que les tribunaux militaires spéciaux mis en place pour le faire n'en ont pas la compétence. L'opposition, en particulier le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, réclamait de M. Harper qu'il exige un procès juste pour le Canadien. À défaut de quoi, M. Dion voudrait que le Canada demande son retour au pays. «Cela n'a pas surgi dans la conversation», a simplement expliqué une haute fonctionnaire hier présente pendant la rencontre.

Les deux leaders ont aussi discuté de l'Afghanistan, M. Harper répétant ses propos publics, selon cette haute fonctionnaire, à savoir qu'«il faudrait obtenir l'appui du Parlement pour prolonger la mission» au-delà de février 2009. La fonctionnaire a ajouté que «la recherche d'un appui parlementaire ne signifie pas nécessairement que nous quittons». Invitée à clarifier ses propos, elle s'est désistée en affirmant qu'elle ne voulait pas faire de conjectures sur ce que ferait le Canada après février 2009.

Notons que le ministre Day a profité de la température clémente pour effectuer une sortie à vélo avec le

HARPER



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des manifestants ont été pris entre l'arbre... et la police, hier.

président pendant la journée. Hier soir, MM. Bush et Harper ainsi que le président mexicain Felipe Cal-

deron ont soupé ensemble, en compagnie de trois ministres ou conseillers chacun. Les détails de ce repas seront connus ce matin.

Les trois leaders recevront alors un rapport sur la compétitivité de 30 chefs d'entreprises canadiens, américains et mexicains. Ils entameront ensuite leur rencontre officielle à trois. Les attentes américaines pour ce sommet sont limitées. Lors de la séance d'information quotidienne de la Maison-Blanche hier, un porte-parole du président, Gordon Johndroe, a indiqué qu'il ne s'attendait «à aucune annonce importante émanant de cette rencontre. C'est seulement la poursuite de discussions que nous avons sur une base régulière avec nos voisins les plus proches».

Qu'à cela ne tienne, l'opposition s'organise quand même. Le chef du NPD, Jack Layton, a inauguré une campagne de dénonciation du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité qui le mènera à Regina, Sault St. Marie, Halifax et Fredericton. Un forum citoyen pour démythifier le PSP sera organisé dans chacune de ces villes, et d'autres à venir. «Harper scelle l'abandon total de notre souveraineté», a dit M. Layton. Nous l'avons vu avec le bois d'œuvre et la campagne en cours pour la privatisation de nos services publics et nos politiques. Comme les libéraux avant lui, Harper fait fi de la volonté du Parlement et exclut les Canadiens du processus décisionnel.»

Le Devoir

FORÊT

SUITE DE LA PAGE 1

tiques d'achat de façon à éliminer ou à marginaliser les exploitants forestiers québécois et ontariens qui ne sont pas certifiés par le FSC en cessant temporairement d'acheter de la pâte, du papier et des produits de bois» chez eux pour plutôt donner préséance à leurs concurrents locaux aux standards plus élevés.

Deux exploitants forestiers québécois et ontariens trouvent grâce aux yeux de Greenpeace, soit Domtar et Tembec, parce qu'ils ont commencé à faire certifier une partie de leurs parterres de coupe en vertu de la norme FSC.

Greenpeace estime par ailleurs que des sociétés comme Ikea et Home Depot, qui priorisent l'achat et la vente de bois certifiés FSC, sont des modèles que les autres grands clients des trois grandes forestières québécoises auraient intérêt à imiter.

Pas de boycottage

La porte-parole de Greenpeace, Mélissa Filion, a insisté sur le fait que son groupe ne lançait pas hier un mot d'ordre de boycottage des produits de ces grands acheteurs internationaux de bois ou de papier québécois et ontariens. En réalité, le groupe environnemental vise plutôt à écorcher leur image pour qu'ils forcent leurs fournisseurs à adopter des mesures plus rigoureuses que celles des gouvernements la plupart du temps assimilés au rôle de défenseurs inconditionnels des papeteries et forestières.

Les grands acheteurs que Greenpeace rend complices du «pillage d'une des dernières forêts anciennes du monde» sont Wal-Mart, Best Buy, Coles/Indigo Books, Rona, Sears, Toys «R» Us, Harlequin Books, Time inc., Penguin Books US, Waz Essen, Office Max, Hachette USA, Axel Springer, etc. La liste et le rapport peuvent être consultés sur le site Internet du groupe environnemental.

Malgré la double crise qui frappe l'industrie canadienne du bois — structurelle avec ses fusions et rationalisations et conjoncturelle avec le ralentissement de la construction aux États-Unis —, Greenpeace estime que les grands exploitants forestiers doivent maintenant cesser d'exploiter à tout le moins les parties de la forêt boréale québécoise et ontarienne qui ont

échappé jusqu'ici à l'exploitation lourdement mécanisée et aux coupes à blanc. Il ne resterait, selon Mélissa Filion, que 15 % de la forêt boréale québécoise qui n'aurait jamais été coupée et 18 % en Ontario. Et cette urgence, dit-elle, est aggravée par le fait que le Québec n'a jusqu'ici protégé contre le développement industriel que 5 % de ses forêts et l'Ontario, 9 %. En comparaison de l'objectif de conservation de 12 % préconisé à l'échelle internationale, il faut, dit-elle, passer à l'action immédiatement sous peine de rater complètement ces objectifs, ce qui pourrait notamment mener à la disparition le caribou des bois en Ontario et au Québec d'ici quelques décennies.

Riposte

La riposte des industriels a été immédiate et musclée. Guy Chevrette, président et directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), a accusé Greenpeace d'être carrément «irresponsable» parce qu'elle utilise «la peur et le chantage» pour faire valoir son point de vue.

«La suspension complète des activités forestières en forêt boréale et l'action menée auprès des clients pourraient ni plus ni moins que condamner à mort plusieurs communautés dont l'économie repose sur la mise en valeur de la ressource forestière», a déclaré l'ancien ministre des Ressources naturelles.

En entrevue au Devoir, il a expliqué que la réédition des stratégies utilisées par Greenpeace et d'autres grands groupes internationaux pour sauver la forêt du Grand Ours en Colombie-Britannique auraient «encore plus d'impacts ici au Québec en raison de la double crise, conjoncturelle et structurelle, que traverse l'industrie sans compter qu'elle laisserait sur le carreau des dizaines de petites municipalités dont l'économie est déjà fragilisée par la situation actuelle». Le directeur du CIFQ estime que la crise qui frappe l'industrie forestière pourrait se poursuivre encore un an au moins et que le nombre de pertes d'emplois pourrait atteindre 20 000.

Guy Chevrette n'est pas d'accord, non plus, avec les chiffres mis en avant par Greenpeace qui soutient que seulement 15 % de la forêt boréale québécoise et 18 % de la forêt ontarienne ont été touchées jusqu'ici: «Il suffit de la survoler en avion ou en hélicoptère

pour réaliser que les forêts surannées, celles que l'âge rend particulièrement vulnérables aux épidémies et aux feux de forêt, sont beaucoup trop nombreuses. Deux ou trois fois plus que le prétend Greenpeace. Je pense qu'il est préférable de les récolter au profit des humains plutôt que de les laisser disparaître.»

Quant à l'adoption des normes du FSC, que seuls Tembec et Domtar privilégient présentement, Guy Chevrette estime «que ce n'est pas à Mélissa Filion de dire aux industriels ou aux régions comment exploiter les forêts: le gouvernement québécois accepte les trois certifications disponibles au Canada, soit celle du CSA et du SFI (Sustainable Forest Initiative)».

Partage d'objectifs

De son côté, Isabelle Des Chênes, la directrice des communications de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC), estime que les forestiers canadiens «partagent les mêmes objectifs de conservation» que Greenpeace et que leurs pratiques en font foi.

Les Nations Unies, dit-elle, ont confirmé dans le Rapport sur la situation des forêts du monde (mars 2007) que le taux de déforestation au Canada est de zéro, ce qui signifie que tout ce qui est exploité est aussi en mode régénération, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays. Et le Canada, dit-elle, a conservé 91 % de son couvert forestier d'origine, soit plus que tout autre pays. Enfin, un quart seulement des forêts canadiennes est exploité commercialement, notamment parce que plus de 70 % de la forêt boréale est inaccessible.

Enfin, souligne-t-elle, le Canada protège 40 millions d'hectares de ses forêts, dont 28 millions en forêt boréale, soit plus que tout autre pays. Or le Canada détient 30 % des forêts boréales de la planète, soit sensiblement moins que la Russie, qui en détient 50 % et qui devrait monopoliser l'attention de Greenpeace, pensent beaucoup d'exploitants forestiers canadiens. Ces derniers estiment d'ailleurs être fort exigeants côté certification: 40 % de toutes les forêts certifiées sur la planète se retrouvent en territoire canadien, soit trois fois dans le cas de la portion boréale que tout autre pays de la planète.

Le Devoir

ACCOMMODEMENTS

L'effet produit deviendrait alors celui d'un cercle vicieux. «Si on se comporte imprudemment, il y a un certain risque que cette crainte donne justement naissance au terrorisme lui-même. Si on se comporte durement envers l'ensemble des musulmans, c'est certain qu'on va ralentir leur intégration et qu'on va contribuer à en marginaliser un très grand nombre. Ce sont des conditions propices à la radicalisation et pourquoi pas éventuellement à des éléments de terrorisme», souligne M. Bouchard en précisant que la réalité est beaucoup plus complexe.

L'exception du modèle québécois

«L'incidence de cette guerre possible de civilisations dans différentes sociétés est très différente, et ce serait une grande erreur de vouloir baser notre réalité québécoise sur les mêmes assises que les politiques bâties en Allemagne, en France ou au Danemark, par exemple. Nous vivons une autre situation et nous avons notre propre façon de la gérer», croit pour sa part M. Taylor. Il insiste sur le fait qu'ici, la population musulmane est beaucoup mieux «formée» que la majorité des Québécois natis ce qui n'est pas le cas au sein de certaines nations européennes où les immigrants récents proviennent de pays dont la réalité était très éloignée du développement à l'occidentale.

Souvent confondu avec le multiculturalisme canadien, le modèle québécois de l'interculturalisme, développé il y a 40 ans, a pourtant ses particularités. «Au Québec, on a toujours davantage insisté sur la nécessité de concilier le respect de la diversité culturelle et des impératifs d'intégration», estime M. Bouchard. Parmi les nations d'Occident, le Québec posséderait le modèle qui a le mieux marché. «Ce n'est pas surprenant, nous sommes une minorité avec une culture plus fragile qui a toujours combattu pour sa survie. Des institutions comme la loi 101 font la richesse de l'interculturalisme», poursuit-il.

Vers des ghettos?

Étant plus sensible aux menaces de fragmentation, le Québec, et plus particulièrement Montréal, échapperait ainsi à la «ghettoisation». Du moins pour le moment. «S'en va-t-on vers les ghettos? C'est une question qu'il va falloir se poser», assure M. Bouchard en admettant déceler une certaine réticence des Montréalais à utiliser le terme. Beaucoup moins qu'ailleurs au pays, la concentration des immigrés vivant dans la métropole serait de 19 % contre 44 % pour Toronto.

Ce débat de société ayant déjà eu lieu ailleurs au Canada dans les années 70, la minorité anglophone du Québec serait beaucoup moins préoccupée par la question, avance M. Taylor. «L'histoire de la place du turban dans la GRC avait suscité un important débat à l'époque. Je ne dis pas que tout le questionnaire relatif aux accommodements raisonnables est terminé, mais la première étape, elle, l'est», précise M. Taylor.

Et pour calmer le jeu au Québec, les deux présidents insistent pour dire que, malgré la croissance de l'immigration, les français ne seraient pas en perte de vitesse. La proportion des Québécois d'origine canadienne française diminue, mais la proportion de ceux qui ont le français comme langue principale (y compris les Français et les Maghrébins, par exemple) se maintient, croit Gérard Bouchard. Mais il ajoute que cette langue française si chère aux Québécois pourrait bien être le dernier ciment à la culture depuis que la religion a volontairement été reléguée aux oubliettes. «Les gens ont le sentiment qu'il n'y a plus de mémoire et qu'ils ont perdu leur conscience historique», rappelle M. Bouchard. Ajouter des éléments pour contrer cette insécurité culturelle pourrait justement être l'un des services que rendrait cette commission», conclut-il.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

le débat, car, même si on a des idées, elles peuvent bien sûr changer», explique le philosophe émérite, Charles Taylor. Ainsi, c'est dans cette optique que le débat a été élargi notamment à la laïcité et que l'un des trois forums citoyens, dont la tenue est assurée par l'Institut du Nouveau Monde, sera entièrement consacré à l'islam.

En toile de fond

Inévitablement, cette montée du sentiment d'insécurité mondiale lié au terrorisme et l'opposition islam/Occident engendrée par cette menace se posent en toile de fond du débat qui a cours au Québec. Sans conclure à un véritable choc des civilisations, le sociologue et historien Gérard Bouchard reconnaît que cette tendance mondiale est au cœur des préoccupations de la Commission. «Nous sommes très sensibles à cette remarque qu'on nous fait de plus en plus souvent, et il ne faut pas qu'on donne dans la naïveté. Il faut bien évidemment concevoir un modèle de rapports interculturels qui soit équitable, mais tout en tenant compte des véritables dangers, notamment celui-ci», soutient-il en soulignant au passage les dérives du battage médiatique entourant certains événements.

Selon lui, des cellules actives de ce terrorisme mondial «de religion musulmane intégriste et prosélyte mais extrêmement radicale et peut-être même violente», pourraient bel et bien exister à Montréal. Le professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi met d'ailleurs en garde contre la façon de gérer cette situation. Le premier danger consiste à «céder à cette menace et d'établir une suspicion a priori sur toute la communauté musulmane, ce qui nous conduirait à des comportements xénophobes. Le deuxième danger, c'est qu'en voulant éviter ça, on se mette à oublier que la menace existe», note-t-il.

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement
Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements
Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel
Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

LE DEVOIR
www.ledevoir.com
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.